

JUSTICE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OPÈRE UN MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DE LA MAGISTRATURE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, au niveau du Conseil d'Etat, du Tribunal des conflits, des présidents des Cours, des Procureurs généraux près les Cours, des présidents des Tribunaux et des Commissaires d'Etat près les Tribunaux administratifs d'appel, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 21 Rabie El-Aouel 1448 - 3 Septembre 2026 - N° 1380 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

8 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS



« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 août au 1er septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) P.16

APRÈS LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU PROFIT DES SINISTRÉS DES INCENDIES

LA POPULATION SATISFAITE

Des citoyens et des représentants de la société civile de la wilaya de Béjaïa ont unanimement loué les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des personnes touchées par les incendies de forêt qui ont récemment ravagé plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays, et salué la volonté de l'Etat de répondre aux préoccupations des familles sinistrées et de les accompagner pour surmonter les conséquences de cette épreuve. P.10

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, consacrée aux points suivants:

- Les incendies enregistrés dans les régions de l'est et du centre du pays.
- La lutte contre la drogue.
- La situation générale dans le pays et les pays voisins.

BELARIBI À JIJEL

SUIVI DE LA RÉHABILITATION DES HABITATIONS ET INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, s'est rendu, mercredi, dans la wilaya de Jijel pour suivre sur le terrain la mise en œuvre des mesures de prise en charge des conséquences des incendies ayant touché certaines wilayas, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des habitations et des équipements scolaires endommagés, indique un communiqué du ministère. P.16

POUR FAIRE FACE AUX CATASTROPHES

L'ALGÉRIE ACTIVE UN SYSTÈME D'ALERTE PAR DIFFUSION CELLULAIRE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a, lors de la réunion tenue mardi, ordonné le déploiement urgent de la diffusion cellulaire (Cell Broadcast), un système d'alerte technologique de masse destiné à alerter et à protéger les populations face aux catastrophes.

Par Malika Azeb.

Il a instruit les trois opérateurs mobiles de s'accorder sur les modalités de création d'un système d'alerte capable d'envoyer des messages à tous les téléphones présents dans une zone géographique précise, et ce, quel que soit l'opérateur mobile de la personne.

Cette réunion d'orientation, tenue avec les différents acteurs des télécommunications, en application des récentes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, stipulant de consolider le dispositif de préparation et de réponse aux situations de catastrophes et de crise, vise à assurer la continuité des communications et à réduire les délais d'intervention.

Le fonctionnement de cet outil d'alerte précoce repose sur l'envoi d'avertissements aux citoyens en cas de catastrophes et de risques majeurs. Contrairement aux SMS, qui sont envoyés individuellement et peuvent saturer le réseau en quelques minutes, la diffusion cellulaire fonctionne comme une fréquence radio.

En effet, lors de la diffusion d'un message d'alerte via les antennes-relais de téléphonie mobile vers une zone géographique bien précise, tous les téléphones connectés reçoivent instantanément des notifica-



tions, sous forme d'un signal sonore distinct et d'un message prioritaire sur l'écran, même si l'appareil est en mode silencieux.

Outre la création de ce système d'alerte, la réunion a également été consacrée aux moyens de garantir la résilience des moyens de communication lors des situations d'urgence. Dans ce contexte, les opérateurs de téléphonie mobile sont appelés à prévoir des stocks de réserve de stations mobiles, en sus d'assurer la disponibilité des moyens de soutien technique visant l'intervention rapide

en cas de besoin. Il est aussi exigé des trois opérateurs la création d'un système d'information unifié pour surveiller l'étendue des éventuels dommages, faciliter le rétablissement des systèmes et coordonner les interventions d'urgence.

Le recours au réseau mobile pour la mise en place d'un système d'alerte constitue l'une des solutions les plus fiables en cas de crise.

Selon l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), il y a une très large diffusion du mobile à l'échelle

nationale : à la fin de l'année 2025, le nombre d'abonnés actifs est de 55 941 086.

La taille des réseaux est également en progression. Dans ce sens, le ministre de la Poste et des Télécommunications a indiqué, au mois de mai dernier, que des efforts importants sont en cours afin de généraliser la couverture avant d'arriver à une généralisation globale et optimale.

Le secteur des télécommunications, après la finalisation de l'équipement des 1 400 régions de plus de 2 000 habitants, œuvre actuellement sur un programme qui concerne 3 000 régions faiblement peuplées.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a insisté lors de la réunion sur la nécessité d'une planification précise des besoins, expliquant que les interventions après la survenue des crises sont importantes mais pas suffisantes.

L'objectif pour le ministre est de s'appuyer sur des protocoles proactifs, préventifs et unifiés pour une gestion basée sur la préparation, la coordination et l'intervention rapide, de sorte à garantir la continuité des services sectoriels et à protéger la vie des citoyens et des infrastructures.

M. A.

INCENDIES/COUVERTURE SOCIALE

LA CNAS NUMÉRISE LE REMPLACEMENT DES CARTES CHIFA DES SINISTRÉS

La CNAS met en place une procédure numérique simplifiée pour permettre aux sinistrés des incendies de remplacer rapidement leurs cartes Chifa perdues.

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, mercredi, dans un communiqué, la mise en place de mesures d'urgence au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droit, ayant perdu leurs cartes Chifa à la suite des incendies qui ont touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

« Dans le cadre de la prise en charge optimale des conditions exceptionnelles que vivent les citoyens sinistrés suite aux incendies ayant touché certaines wilayas du pays, et soucieuse de garantir la continuité de leur accès aux prestations de sécurité sociale, la CNAS a pris une série de mesures d'urgence au profit des assurés sociaux et de leurs

ayants droit, ayant perdu leurs cartes Chifa dans ces incendies », précise la même source.

Dans ce cadre, « la Caisse a mis à la disposition des wilayas de Jijel, Béjaïa, Skikda, Tizi Ouzou, Annaba, El-Tarf et Mila, un lien électronique dédié à la demande d'obtention d'une nouvelle copie de la carte Chifa, sans avoir à suivre les procédures administratives précédemment en vigueur, ni à se déplacer auprès des structures de la Caisse pour déposer la demande ».

Cette mesure vise à « alléger les charges administratives pour les personnes sinistrées, à accélérer le processus de renouvellement des cartes Chifa et à garantir la continuité de leur accès aux différentes prestations de la Caisse ». Ainsi, « l'établissement des nouvelles cartes Chifa s'effectue, à titre exceptionnel, directement au niveau de la direction générale de la Caisse, permettant ainsi une

prise en charge rapide des demandes des personnes sinistrées et leur traitement dans les meilleurs délais possibles », ajoute le communiqué.

Dans le même sillage, la Caisse invite l'ensemble des assurés sociaux et leurs ayants droit touchés par ces incendies à bénéficier de cette mesure via le lien électronique dédié à cet effet ou à travers le site officiel de la Caisse.

La CNAS a, en outre, souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la « concrétisation de la politique de rapprochement de l'administration du citoyen, de l'amélioration du service public et de la prise en charge rapide des besoins exceptionnels des assurés sociaux et de leurs ayants droit, notamment dans les circonstances difficiles, de manière à garantir leurs droits et la continuité de leur accès aux prestations de la sécurité sociale ».

RA

NUMÉRISATION

LE DEUXIÈME CENTRE NATIONAL DE DONNÉES À BLIDA OBTIENT LA CERTIFICATION INTERNATIONALE

Le deuxième Centre national de données à Blida a obtenu la certification internationale de conception "Tier III Design", délivrée par l'Uptime Institute, une nouvelle réalisation qui témoigne du développement de l'infrastructure numérique nationale, du niveau de maturité technique et de préparation institutionnelle atteint par cette infrastructure stratégique, indique mercredi un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN).

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la stratégie nationale de transformation numérique en Algérie, notamment son premier axe consacré aux infrastructures de base des technologies de l'information et de la communication, précise la

même source Cette certification vient ainsi "renforcer le processus d'accréditation internationale des centres nationaux de données, après l'obtention par le premier Centre national de données, situé à El Mohammadia, de la même certification en février 2026".

Cette classification "constitue une référence internationale consacrant la conformité de la conception de l'infrastructure à un ensemble d'exigences, notamment en garantissant sa maintenabilité sans interruption et des niveaux avancés de disponibilité opérationnelle", selon le communiqué.

Cette accréditation, souligne le HCN, intervient au terme d'un "processus technique et d'ingénierie rigoureux", fondé sur une conception intégrée

de l'infrastructure et l'adoption de solutions avancées visant à garantir une activité continue, les différentes composantes ayant été soumises à des critères d'évaluation stricts, conformes aux meilleures pratiques internationales.

A cette occasion, le Haut-Commissariat à la numérisation a affirmé œuvrer à parachever ce processus, en "s'employant à obtenir la certification de niveau Tier III pour l'installation construite (Tier III Certification of Constructed Facility)", à même de renforcer la disponibilité opérationnelle et la fiabilité des centres nationaux de données et de contribuer à la mise en place d'une infrastructure numérique souveraine conforme aux normes internationales.

RA

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Haut conseil de sécurité, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité, consacrée aux points suivants:

- Les incendies enregistrés dans les régions de l'est et du centre du pays.
- La lutte contre la drogue.
- La situation générale dans le pays et les pays voisins.

Concernant les incendies, un exposé a été présenté sur le suivi de l'avancement des investigations sécuritaires et scientifiques rigoureuses, menées par la Gendarmerie et la Sûreté nationales, lesquelles annonceront les conclusions de ces investigations lors d'une réunion conjointe.



La réunion du Haut conseil de sécurité a insisté sur la nécessité d'activer l'application de la peine de mort pour tout ce qui concerne ce type de crimes.

S'agissant de la lutte contre la drogue, il a été décidé de créer un organe sécuritaire spécialisé dans sa lutte, à l'instar de ce qui est en vigueur dans plusieurs pays, comme les Etats-Unis d'Amérique.

Le Haut conseil de sécurité a également salué les efforts déployés par l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de sécurité.

Ainsi, il a été décidé de transformer une caserne de l'ANP située dans le Grand Sahara à Tanezrouft en une prison de haute sécurité destinée aux barons de la drogue et à ses trafiquants.

Le Haut conseil de sécurité a en outre abordé la situation générale dans le pays et dans les pays voisins", lit-on dans le communiqué.

RA

JUSTICE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OPÈRE UN MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DE LA MAGISTRATURE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, au niveau du Conseil d'Etat, du Tribunal des conflits, des présidents des Cours, des Procureurs généraux près les Cours, des présidents des Tribunaux et des Commissaires d'Etat près les Tribunaux administratifs d'appel, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, au niveau du Conseil d'Etat, du Tribunal des conflits, des présidents des Cours, des Procureurs généraux près les Cours, des présidents des Tribunaux et des Commissaires d'Etat près les Tribunaux administratifs d'appel.

Le mouvement se présente comme suit :

Président du Conseil d'Etat : Benahmed Lakhdar.

Présidente du Tribunal des conflits : Dahou Nassira.

Présidente du Tribunal administratif d'appel d'Alger : Lahcine Kahina.

- Présidents des Cours :

- Cour d'Oum El Bouaghi : Mouni Omar.
- Cour de Biskra : Allag Abderrahmane.
- Cour de Béchar : Djehlat Abdelkader.
- Cour de Djelfa : Boukhobza Laïd.
- Cour de Skikda : Hamali Samir.
- Cour de Sidi Bel-Abbès : Antar Menouar.
- Cour de Guelma : Zerkat Soufiane.
- Cour de Mascara : Bouazla Benyagoub.
- Cour de Ouargla : Benbekir Monsef.
- Cour d'El Bayadh : Yakoub Maamar.
- Cour de Souk Ahras : Belbel Mohamed.

- Procureurs généraux près les Cours:

- Cour de Laghouat : Hamouda Nesreddine
- Cour de Blida : Menasra Youcef
- Cour de Tlemcen : Kadari Ahmed.
- Cour de Djelfa : Belaid Abdelhafid.
- Cour de Sidi Bel-Abbès: Bouchakour Mohamed.
- Cour de Mostaganem: Azizi Yacine.
- Cour de Tipasa : Laanasser Abdelaziz.
- Cour de Mila : Saker Mourad.
- Cour d'Aïn Defla : Hammache Khaled.
- Cour de Ghardaïa : Maameri Mohamed.

- Commissaires d'Etat près les Tribunaux administratifs d'appel :

- Tribunal administratif d'appel de Constantine: Baghou Abdelfattah.
- Tribunal administratif d'appel d'Alger : Amrani Kamel.
- Tribunal administratif d'appel d'Oran: Amamra Ahmed", lit-on dans le communiqué.

RA

NOMINATIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE NOMME FARID KOURTEL MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET FOUZIA NAAMA MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mercredi, M. Farid Kourtel, ministre de l'Industrie, et Mme Fouzia Naama, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé, ce jour, M.

Farid Kourtel, ministre de l'Industrie, et Mme Fouzia Naama, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales", lit-on dans le communiqué.

RA

RÉUNION COMMÉMORATIVE DE LA 1RE CONFÉRENCE DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

M^{ME} BOUFEDECHE ACHÈVE SA VISITE À BELGRADE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech, a achevé, mercredi, sa visite à Belgrade, la capitale serbe, après sa participation aux travaux de la Réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première Conférence du Mouvement des non-alignés (MNA), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"Mme Boufedech a achevé sa visite en République de Serbie, où elle a représenté le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de cette réunion de haut niveau, organisée à l'occasion du 65e anniversaire de la première Conférence des chefs d'Etat et de

Gouvernement des pays membres du MNA. Elle était accompagnée du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane", précise le communiqué.

Elle a été saluée, à son départ à l'aéroport de Belgrade, par la ministre serbe de l'Economie, le vice-président de l'Assemblée nationale serbe, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie en Serbie, Moncef Mansri.

Cette visite a été l'occasion de "réaffirmer l'attachement de l'Algérie aux principes fondamentaux du Mouvement des non-alignés, et à leur tête, le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et le droit des peuples

à l'autodétermination, outre le renforcement de la coopération et de la solidarité entre les pays du Sud".

En marge de sa participation à cet événement, la présidente de l'APN a tenu plusieurs rencontres avec des responsables, des chefs d'Etat et de Gouvernement et des responsables de Parlements. Ces entretiens ont porté sur "les moyens de renforcer les relations bilatérales et de développer la coopération parlementaire, ainsi que sur l'échange de vues autour des principales questions régionales et internationales d'actualité", a conclu le communiqué.

RA

LA PRÉSIDENTE DE L'APN REÇUE À BELGRADE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE SOMALIE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a été reçue, mercredi, par le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, en marge de sa participation, à Belgrade (Serbie), en qualité de représentante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première Conférence du Mouvement des non-alignés (MNA), indique un communiqué de l'Assemblée.

La rencontre a été "l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et la Somalie et les moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays,

notamment sur le plan parlementaire, au service des intérêts communs et de l'action africaine commune", précise-t-on de même source.

Les deux parties ont également "abordé nombre de questions d'intérêt commun, au regard des défis régionaux et internationaux actuels, insistant sur l'importance d'unifier les efforts et de promouvoir le dialogue et la concertation entre les Etats et les peuples, conformément aux principes du Mouvement des non-alignés, fondés sur le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures", conclut le communiqué.

RA

PROJETS DU PLAN BLEU

RABEHI EN TOURNÉE D'INSPECTION
À ALGER

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inspecté nombre de projets du plan bleu pour l'aménagement et la modernisation de la façade maritime de la capitale, indique mercredi un communiqué des services de la wilaya.

M. Rabehi a effectué, mardi, une visite d'inspection du chantier en cours au niveau du Stade Ferhani, dans la commune de Bab El Oued, où il s'est enquis de l'avancement des travaux visant à créer de nouveaux espaces de promenade et de loisirs, en complément du projet d'aménagement de la promenade de la Place El Kettani, précise la même source.

Il s'est également enquis de l'avancement des travaux de réaménagement menés au niveau de la Place des Martyrs, où une passerelle vitrée est en cours de réalisation au-dessus des vestiges archéologiques du site.

M. Rabehi s'est aussi enquis de l'état d'avancement de la réalisation de la deuxième section de la promenade du port de la Pêcherie, comprenant une grande terrasse



de 16.000 m2 reliant le boulevard Che-Guevara au front de mer et un parking d'une capacité de 400 véhicules.

Il a en outre inspecté les travaux de réalisation de la passerelle supérieure reliant le Square Port-Saïd à une autre promenade qui sera aménagée au niveau du quai récupéré du port pour la création de nouveaux espaces de détente.

Au cours de sa visite, le wali a donné des instructions strictes en insistant sur "le respect des délais contractuels et des normes de qualité, afin d'offrir aux citoyens des espaces récréatifs à la hauteur de leurs attentes et de contribuer ainsi au renforcement de l'attractivité de la capitale et à l'amélioration de son cadre urbain", conclut la même source.

RA

ALGÉRIE-NIGER

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE ENTRE NAFTAL ET SONIDEP

Le président-directeur général (PDG) de Naftal, Djamel Cheroud, a reçu mardi, au siège de la direction générale de l'entreprise, le directeur général de la Société nigérienne des produits pétroliers (Sonidep), Ali Seibou Hassane, accompagné d'une délégation de haut niveau, dans le cadre du suivi et du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les deux entreprises.

La rencontre a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avan-

cement des différents dossiers de coopération et d'examiner les moyens à même d'accélérer la concrétisation des projets d'intérêt commun, notamment dans les domaines du stockage et de la distribution des produits pétroliers, du développement des infrastructures, ainsi que de la formation et de l'échange d'expertises.

Les entretiens ont également porté sur les perspectives de développement de la coopération entre Naftal et Sonidep et de

consolidation du partenariat dans les différents domaines d'intérêt commun, de manière à

renforcer les capacités d'approvisionnement et de distribution, à tirer mutuellement profit des expertises et expériences et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux entreprises.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de tenir une deuxième réunion de travail mardi prochain, par visiocon-

férence, consacrée à l'examen et à la définition des mesures à même d'accélérer la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre du protocole d'accord conclu entre Naftal et Sonidep, en concrétisation de la volonté commune de renforcer la coopération énergétique et économique entre l'Algérie et le Niger.

RA

SUIVI ET PRÉPARATIFS DES
ÉLECTIONS LOCALESLE PRÉSIDENT DE L'ANIE
EN VISITE À L'IMPRIMERIE
OFFICIELLE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a effectué, mercredi soir, une visite "inopinée" à l'Imprimerie officielle, dans le cadre du suivi sur le terrain des différentes dispositions et préparatifs liés aux élections locales prévues le 28 novembre prochain, indique un communiqué de l'instance. Cette visite a été l'occasion "de s'enquérir de près du déroulement de l'opération d'impression des formulaires et des différents documents électoraux", dans le cadre du suivi sur le terrain des différents dispositions et préparatifs liés à la prochaine échéance électorale, précise la même source. A cette occa-

sion, M. Arous s'est enquis de l'état d'avancement des opérations d'impression et de distribution, et a pris connaissance des différentes mesures prises pour assurer la disponibilité des documents électoraux et leur acheminement vers les wilayas du pays dans les délais impartis.

Il s'est dit satisfait "du niveau d'avancement enregistré et du déroulement de l'opération conformément au calendrier établi", souligne le communiqué.

M. Arous était accompagné, lors de cette visite, du membre du Conseil de l'ANIE, Mohamed Lahcen Zeghidi, et du directeur général des affaires électORALES, Farid Chahitelma, ajoute la même source.

RA

POUR ÉLIMINER LES SÉQUELLES DES INCENDIES ET
RÉHABILITER LE RÉSEAU ROUTIERMOBILISATION DE MOYENS CONSIDÉRABLES
À JIJEL

Des moyens humains et matériels considérables ont été mobilisés dans la wilaya de Jijel dans le cadre des efforts visant à éliminer les séquelles des récents incendies et remettre en état les infrastructures et axes routiers endommagés, en vue d'assurer un retour rapide de la situation à la normale, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion qu'il a présidée le 30 août dernier, des directives du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, ainsi que des mesures d'urgence décidées par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui.

A ce jour, 594 agents et cadres ont été mobilisés et 77 engins ont été réquisitionnés, en sus de 442 panneaux de signalisation routière, avec le soutien des directions des travaux publics des wilayas de Mila, Sétif et Constantine, dans le cadre de l'élan de solidarité entre les

wilayas, précise le communiqué. La direction des travaux publics de la wilaya de Jijel et les entreprises du secteur, notamment l'Entreprise de génie urbain de la ville d'Alger (EGUVA) et l'Entreprise nationale des panneaux de signalisation (ENPS), sont également mises à contribution pour renforcer les interventions sur le terrain et accélérer les travaux.

Les travaux en cours comprennent le déblaiement des axes routiers, l'enlèvement des débris et arbres calcinés, le nettoyage des accotements, le traitement des points endommagés, la réhabilitation de la signalisation routière et le confortement des talus fragilisés, en prévision de la saison automne-hiver.

Les interventions se poursuivent également au niveau du chemin de wilaya reliant Bordj T'har à Taghrast, sur une distance de 7 km, et du chemin communal reliant Chekfa à Bordj T'har, sur une distance de 9 km.

Les travaux ont aussi concerné la RN 43, où la réhabilitation de la signalisation horizontale et verticale a été

achevée, renforçant ainsi les conditions de sécurité routière sur cet axe.

Parallèlement, les travaux d'entretien se poursuivent sur le chemin de wilaya reliant Djemaâ Beni Habibi à Bordj T'har, en passant par Tisbilene, ainsi que sur le chemin de wilaya reliant El-Ancer à Bouraoui Belhade, en passant par Aziar et El Maharka.

Dans le cadre des mesures préventives visant à réduire les risques de glissements de terrain et d'érosion résultant des effets des incendies, des travaux de confortement des talus ont également été lancés sur le chemin de wilaya 137A, afin de protéger les infrastructures routières et de garantir leur stabilité durant la saison des pluies.

Dans son communiqué, le ministère a assuré que les interventions se poursuivront sur le terrain jusqu'à l'achèvement de l'enlèvement des résidus des incendies, le traitement des points endommagés et la réhabilitation du réseau routier, de la signalisation et des ouvrages associés.

RA

BEJAÏA

APRÈS LES INCENDIES LA RÉPARATION DES DÉGÂTS

En juillet dernier, des feux de forêt ont touché plusieurs communes de Béjaïa. Les autorités locales, en collaboration avec divers secteurs, ont entrepris d'évaluer les dégâts et de réparer les infrastructures afin d'aider les habitants à retrouver une vie normale.

Par Hamida Indja

Selon les informations recueillies mardi auprès des services de la wilaya, le recensement et l'évaluation des pertes causées par les incendies avancent favorablement dans les régions sinistrées. Cette opération, mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires, s'inscrit dans l'application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, énoncées dimanche dernier lors d'une réunion consacrée aux mesures à prendre pour faire face aux conséquences des incendies.

Les services de la wilaya ont pré-



cisé que les équipes en charge poursuivent leur travail sur le terrain pour quantifier l'ensemble des pertes, incluant habitations, mobilier, appareils électroménagers, végétation, arbres fruitiers, ruches et cheptel.

Lors d'une visite mardi dans les communes affectées, le secrétaire gé-

néral chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui, a rappelé l'engagement des autorités locales à répondre au mieux aux besoins des citoyens. Il a également rassuré la population en affirmant que toutes les dispositions seront prises pour remédier aux dégâts et réparer rapidement les

routes et réseaux endommagés.

Au cours de cette visite, M. Yahiaoui a constaté de visu les destructions, notamment celles affectant les réseaux et installations de plusieurs secteurs. Il a souligné la poursuite des travaux de réparation et confirmé le maintien des services publics essentiels au bénéfice des citoyens.

Parallèlement, plusieurs organismes du logement et de l'urbanisme ont procédé, ces deux derniers jours, au nettoyage des écoles sinistrées et à l'évacuation des débris et résidus des incendies. La Direction de l'habitat a effectué des visites sur site pour évaluer les dommages et élaborer des fiches techniques, destinées à analyser la gravité des désordres et à y remédier conformément à la réglementation en vigueur.

Afin de permettre aux sinistrés de retrouver dans les meilleures conditions leur quotidien, les réseaux d'électricité et d'alimentation en eau potable ont été rétablis dans la plupart des zones touchées. Enfin, les services de la wilaya ont achevé la distribution des décisions d'indemnisation aux citoyens victimes des incendies qui ont frappé plusieurs communes de Béjaïa au cours du mois de juillet.

H I

BISKRA

OUVERTURE DE 5 EXPOSITIONS DE VENTE DE MANUELS ET ARTICLES SCOLAIRES

Cinq expositions consacrées à la vente de manuels et articles scolaires ont été ouvertes mercredi dans la wilaya de Biskra en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027.

En marge de l'ouverture d'une de ces expositions au hall du théâtre régional Chebbah El Mekki de la ville de Biskra, le directeur local du commerce, Abbas Younes, a indiqué à l'APS que cette manifestation, organisée par la direction du commerce en coordination avec la chambre du commerce et de l'industrie des Ziban et l'Union générale des commerçants et artisans algériens, regroupe 35 opérateurs économiques et artisans ainsi que des entreprises publiques.

Il a également ajouté que l'objectif de ces expositions est de répondre aux besoins de la ren-

trée scolaire dont les manuels scolaires avec le stand de l'Office national des publications scolaires ainsi que les divers articles scolaires, cartables et blouses proposés par les participants à des prix raisonnables et compétitifs.

Outre le théâtre régional, ces expositions se tiennent à la maison de jeunes Dhifallah-Hocine de Tolga, la salle des réunions de la cité Haramlia de la commune de Zeribet El Oued, la maison de jeunes Chebbah-Khaled de Sidi Okba et au complexe sportif de la commune d'El Kantara.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et des autorités de wilaya pour offrir aux élèves et leurs parents des espaces de vente à des prix compétitifs.

A Ouled Djellal, cinq points de vente ont été

réservés à la vente des manuels scolaires des divers paliers en prévision de cette rentrée, a indiqué mercredi le directeur local de l'éducation, Slimane Kemour.

Le même responsable a indiqué à l'APS que les points de vente des manuels scolaires tenue au CEM cheikh Naïmi du chef-lieu de wilaya par le centre de wilaya de distribution et d'édition scolaire en plus de quatre points ouverts dans des librairies privés.

Le même responsable a assuré que les manuels scolaires sont aussi disponibles en quantités nécessaires et aux tarifs fixés à travers 88 écoles primaires, 5 CEM et 4 lycées des différentes communes de la wilaya.

R.R

TINDOUF

PLUSIEURS FORAGES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Les travaux de réalisation de plusieurs forages destinés à renforcer les ressources en eau et à soutenir les activités agricoles et pastorales se poursuivent dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Commission de l'agriculture de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Quatre forages destinés à renforcer les ressources en eau et à soutenir les activités agricoles et pastorales sont actuellement en cours de réalisation, deux dans la région de Touiref Bouâam, dans la commune de Tindouf, et deux au village de Hassi Khebi, dans la commune d'Oum El Assel, a précisé le président de la commission, Belaid Tahar.

Il a souligné que ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts du secteur de l'agriculture visant à mettre à disposition des ressources hydriques supplémentaires pour accompagner l'activité agricole et répondre aux besoins des éleveurs, notamment dans les zones souffrant d'un déficit en ressources en eau.

Le même responsable a ajouté que la réalisation de 10 puits pastoraux devrait débiter "prochainement", afin de renforcer le réseau de points d'eau destinés aux zones pastorales et de faciliter l'activité des éleveurs.

Dans le même contexte, M. Belaid a indiqué que les services du secteur de l'agriculture élaborent actuellement des études techniques préalables aux opérations de forage, afin de garantir le choix des sites appropriés et d'évaluer les possibilités de présence d'eaux souterraines. Ces études devraient permettre d'améliorer l'efficacité des

projets et d'éviter les forages improductifs.

Il a également fait savoir que les services agricoles de la wilaya ont conclu une convention de coopération avec l'université pour la réalisation de recherches et d'études techniques spécialisées visant à identifier les sites disposant de ressources en eaux souterraines. Ces études devraient permettre d'atteindre un taux de probabilité de présence d'eau de 80 pour cent avant le lancement des opérations de forage.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts du secteur de l'agriculture dans la wilaya visant à soutenir les activités agricoles et pastorales, ainsi qu'à valoriser et préserver le cheptel, compte tenu de l'importance de l'élevage pour les populations de la région et de son rôle dans la dynamisation de l'économie locale, notamment dans les zones à vocation pastorale.

A ce titre, la Direction des services agricoles poursuit l'accompagnement des éleveurs en assurant l'approvisionnement en eau nécessaire aux troupeaux, tout en œuvrant à garantir les moyens de soutien, notamment l'orge, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'élevage et à faire face aux difficultés susceptibles d'être rencontrées par les éleveurs, selon la même source.

R.R

SÉTIF

LE PARC DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN RENFORCÉ AVEC 35 NOUVEAUX BUS

Le parc de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya de Sétif a été renforcé par 35 nouveaux bus équipés de toutes les commodités de repos et de sécurité des voyageurs.

En marge de la cérémonie de mise en service de ces bus, présidée par le wali Mustapha Limani, le directeur général de cette entreprise, Abdelouahab Boukadeh, a indiqué à l'APS que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant l'importation de 10.000 bus pour renouveler le parc national de nouveaux bus et ce pour assurer un service public de qualité.

La même source a indiqué que la mise en service de ces bus porte à 75 véhicules le parc de l'entreprise de sorte à renforcer les lignes enregistrant une forte demande et créer de nouvelles lignes desservant notamment les nouveaux pôles urbains à l'instar de les cités du 5 juillet et d'Ain Erromane.

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya de Sétif exploite 5 lignes couvrant l'intégralité du territoire de la ville de Sétif et œuvre en coordination avec les services compétents à ouvrir trois nouvelles lignes urbaines, a-t-on indiqué

R.R

LE CACAO IVOIRIEN CONFRONTÉ À UN NET REcul DU PRIX GARANTI

PAS FAMEUSE LA CAMPAGNE 2026/2027

Première culture d'exportation en Côte d'Ivoire, le cacao représente une ressource financière essentielle pour les planteurs. La détermination du tarif à la production constitue donc un moment clé au lancement de chaque saison.

Pour la campagne principale
Par Nawal Bordji

2026/2027, le prix plancher garanti au champ du kilogramme de fèves a été arrêté à 1 200 FCFA, soit une diminution de 57,1 % par rapport aux 2 800 FCFA applicables lors de la campagne antérieure (2025/2026). Cette décision, annoncée par le ministère de l'Agriculture dans un communiqué du 1er septembre, s'appuie sur le mécanisme de vente anticipée qui encadre le circuit commercial ivoirien. On rappelle qu'en juin 2026, le Conseil du Café Cacao avait déjà déclaré avoir écoulé près d'un million de tonnes par avance pour cette même campagne, dans un environnement marqué par une vive instabilité des cours mondiaux.

« Notre devoir est d'établir un tarif aussi élevé que permis par les opérations du Conseil, tout en veillant à sa soutenabilité sur les plans financier et budgétaire », précise le texte officiel.

DES RESSOURCES PAYSANNES MISES À MAL

Bien que les autorités estiment que ce nouveau barème permet d'ajuster le mécanisme de commercialisation aux réalités actuelles, une chute de 57 %



risque de réduire sensiblement les gains issus de la vente des fèves. Pour une tonne écoulée, le producteur ne toucherait plus que 1,2 million FCFA en 2026/2027, contre 2,8 millions FCFA au tarif de l'exercice précédent, à quantité livrée égale.

Ce niveau marque un retour en arrière considérable après les hausses liées à l'envolée des prix internationaux amorcée en 2024. Le prix garanti au champ était ainsi passé de 1 000 FCFA en 2023/2024 à 1 800 FCFA en 2024/2025, puis à un pic de 2 800 FCFA en 2025/2026.

À 1 200 FCFA/kg, la fixation pour 2026/2027 annule donc une bonne partie de ces avancées, bien qu'elle demeure supérieure aux niveaux d'avant la flambée. Cette situation revêt une acuité particulière, car les cacao-

culteurs dépendent très étroitement de cette filière. Une étude parue en février 2026 dans *Frontiers in Sustainable Food Systems* indique que les foyers de producteurs tirent en moyenne 67 % de leurs ressources de la vente des fèves, alors que la profession rassemble plus de 1,2 million de personnes, selon les chiffres officiels.

LA QUESTION DES FERTILISANTS ET DU RENDEMENT

La diminution du prix plancher pourrait également limiter la capacité des exploitants à financer l'entretien de leurs vergers. Ce risque est d'autant plus préoccupant que la hausse antérieure de la rémunération avait incité à accroître les achats d'intrants au cours de la saison passée.

D'après les données rassemblées par l'IFDC, la consommation apparente d'engrais en Côte d'Ivoire a grimpé de 41 % en 2025, atteignant 593 107 tonnes. La filière cacao a largement participé à cet essor, avec plus de 150 000 tonnes, soit au-delà du quart du total national. Pour l'IFDC, le relèvement du prix garanti à 2 800 FCFA/kg en octobre 2025 a notamment amélioré les revenus des planteurs et stimulé leurs dépenses en engrais et autres apports.

Avec un tarif ramené à 1 200 FCFA/kg pour 2026/2027, la question est de savoir si les producteurs pourront maintenir leurs investissements dans les plantations, alors que ces dépenses conditionnent la préservation des récoltes.

Cet enjeu prend une ampleur accrue car les cours des fertilisants sur les marchés extérieurs ont explosé depuis le début du conflit au Proche-Orient en février 2026. Les projections de la Banque mondiale prévoient une hausse moyenne de plus de 30 % des prix des engrais sur l'ensemble de 2026, en raison des entraves au transport maritime dans le détroit d'Ormuz, voie stratégique pour le commerce des nutriments agricoles.

Il convient de rappeler que la productivité des vergers ivoiriens se heurte déjà au vieillissement des arbres, à la maladie du swollen shoot (CSSVD) et aux aléas climatiques. Sur ce dernier volet, l'éventualité d'un épisode El Niño au second semestre 2026 est particulièrement suivie par les opérateurs du secteur. En juillet dernier, l'analyste StoneX anticipait par exemple une contraction de 11 % de la production nationale en 2026/2027, à environ 1,77 million de tonnes, dans un contexte de risque accru lié à ce phénomène.

N.B

MINÉRAIS ESSENTIELS DU CONTINENT AFRICAÎN L'INDE À LA RECHERCHE DE SA PART

Des gisements de cuivre, de lithium, de graphite ou encore de terres rares placent l'Afrique en position centrale dans la compétition planétaire pour l'accès aux ressources minérales stratégiques. Si Pékin et Washington occupent fréquemment le devant de la scène dans cette lutte, d'autres puissances sont également en quête de garanties pour leurs chaînes d'approvisionnement.

Par Saïd Slimani

Selon des informations diffusées par Reuters le mardi 1er septembre, citant deux interlocuteurs proches du dossier, l'Inde aurait renoué des pourparlers avec la Zambie en vue d'examiner des possibilités de financement dans le secteur du cuivre et d'autres substances critiques. Ces échanges préliminaires, datés du 26 août, n'ont pas reçu de confirmation officielle, mais leur portée dépasse le cadre zambien et invite à s'interroger sur le rôle attribué à l'Afrique dans la politique d'approvisionnement du géant sud-asiatique.

UN CONTINENT SOUS HAUTE SURVEILLANCE

À l'image de nombreuses grandes puissances économiques, l'Inde ambitionne de verrouiller ses livraisons de minerais indispensables, tant pour sa mue énergétique que pour son objectif de carboneutralité à l'horizon 2070. Dans sa « Mission nationale pour les minéraux critiques », New Delhi érige les ressources extérieures en pilier fondamental, aux côtés du renforcement des capacités domestiques et du recyclage. Le gouvernement entend ainsi détenir 50 actifs miniers stratégiques hors de ses frontières d'ici 2031. Dans cette perspective, l'Afrique, qui détient approxi-

mativement 30 % des réserves mondiales de ces matières, semble occuper une position clé.

La Zambie apparaît précisément comme un pivot de cette démarche. Après plusieurs signaux en faveur d'un resserrement des liens dans le domaine extractif, l'Inde avait marqué une étape importante l'année passée, lorsque Lusaka lui avait concédé une zone de 9 000 km² pour prospecter le cuivre et le cobalt. Toutefois, des informations relayées en avril par Reuters faisaient état d'un échec du processus, faute de garanties suffisantes de la part des autorités zambiennes concernant les droits miniers sur ce périmètre. Les nouvelles indications rapportées ravivent donc les interrogations sur les visées indiennes en Zambie et offrent un éclairage actualisé sur l'attrait du sous-continent pour l'Afrique.

Le Malawi figure également parmi les pistes à l'étude. Khanij Bidesh India (KABIL), la structure créée par New Delhi pour capter des ressources minérales à l'étranger, y examinerait un projet dont la teneur exacte n'a pas été dévoilée. Ce pays, qui héberge plusieurs initiatives liées aux terres rares, faisait déjà partie des États africains mentionnés par le gouvernement indien dans le cadre de son rapprochement avec des nations pourvues en richesses minières. Cette liste révèle l'ampleur du champ d'action exploré par New Delhi sur le continent, incluant la République démocratique du Congo, premier producteur africain de cuivre et de cobalt devant la Zambie, le Zimbabwe, leader continental pour le lithium, ainsi que le Mozambique, le Mali, le Maroc et la Côte d'Ivoire.

UNE POSTURE ENCORE À CONCRÉTISER

En l'absence de communications officielles, ces développements récents ne font pour l'heure que confirmer une réalité bien établie : l'intérêt indien pour le patrimoine géologique africain n'est pas nouveau. Il avait d'ailleurs été

réaffirmé en juillet 2025, lorsque la société minière publique NMDC annonçait évaluer des possibilités d'acquisition d'actifs dans les « minerais critiques en Afrique ». Reste à savoir si ces velléités se traduiront par des réalisations tangibles, notamment via les investissements que New Delhi pourrait allouer aux gisements africains.

Car la rivalité est déjà vive sur le continent. Entre la Chine, qui entend renforcer et élargir son emprise, les États-Unis, l'Union européenne et le Japon, qui multiplient leurs propres initiatives, les ressources critiques africaines attirent plus que jamais les appétits. Il demeure à déterminer quels instruments l'Inde privilégiera pour matérialiser son engagement, alors que plusieurs voies s'offrent à elle : prises de participation dans des mines déjà en exploitation, lancement de nouveaux chantiers, ou contrats d'achat. La Fédération des industries minières indiennes semble pencher pour cette dernière option, tout en ciblant des actifs arrivés à un stade avancé.

« Notre avis est qu'il faudrait encourager en priorité les entreprises indiennes à s'orienter vers la remise en état de sites existants, des projets proches de la production, ainsi que des ententes d'achat sur le long terme », aurait déclaré un représentant de cette organisation.

Cependant, cette donne pourrait désormais intégrer d'autres paramètres tout aussi déterminants. La transformation locale des minerais, qui s'impose peu à peu comme une exigence récurrente dans les législations minières africaines, en constitue un élément majeur. Le think tank CSEP, basé à New Delhi, souligne cette mutation et invite le pays asiatique à mieux épouser les priorités définies par les États africains afin de pérenniser ses accès aux ressources.

S.S

GUERRE DU MOYEN-ORIENT

L'IRAN PROMET UNE RIPOSTE "ÉCRASANTE" APRÈS LES FRAPPES AMÉRICAINES AYANT VISÉ DES CIBLES DU CGRI

Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) d'Iran a déclaré mardi soir avoir lancé sa riposte "qui fera regretter" les frappes américaines menées plus tôt dans la journée, le commandement militaire iranien promettant de porter des coups "écrasants et dévastateurs" contre les Etats-Unis.

Dans un communiqué publié sur son site officiel Sepah News, le CGRI a indiqué que sa défense aérienne avait abattu un drone américain "hostile" de type MQ-9 Reaper, tandis que ses forces aérospatiales avaient lancé des frappes de missiles balistiques contre des bases et des installations américaines dans la région.

Le CGRI a précisé que cette riposte faisait suite aux frappes américaines menées plus tôt dans la journée dans le sud de l'Iran, qui, selon lui, ont fait plus de 54 morts et blessés.

L'agence de presse semi-officielle Fars, citant des responsables locaux, a rapporté qu'au moins quatre personnes, dont un enfant et une femme, avaient été tuées et que plus de 50 autres avaient été blessées lors d'une frappe américaine ayant touché une cérémonie de mariage dans le comté de Sirik, dans la province de l'Hormozgan.

Plusieurs explosions ont été entendues mardi soir dans le sud de l'Iran après que le Commandement central des Etats-Unis a annoncé des frappes contre des cibles du CGRI.

Des déflagrations ont été signalées dans certaines parties des provinces de l'Hormozgan, du Sistan-et-Baloutchistan, de Kerman et de Bouchehr, ont rapporté les médias iraniens, précisant que de multiples explosions s'étaient également produites à Konarak et près de l'île de Qechm, bien que les lieux et les causes demeurent encore incertains.

Le quartier général central iranien Khatam al-Anbiya, principal commandement militaire du pays, a affirmé que les forces armées sont en train de porter des coups "écrasants et dévastateurs" en réponse à ce qu'il a qualifié "d'agression aérienne" de la part des Etats-Unis.

Dans un message publié sur X, le Commandement central des Etats-Unis a indiqué que les forces américaines avaient lancé des bombardements contre des cibles du CGRI, ajoutant que "ces frappes font suite aux récentes tentatives d'attaques menées par le CGRI contre des navires marchands dans le détroit d'Ormuz et contre des militaires américains déployés dans la région".

RI

EL-QODS OCCUPÉE

26 INCURSIONS DANS LA MOSQUÉE AL-AQSA EN AOÛT DERNIER

Les forces de l'occupation et les colons sionistes ont effectué 26 incursions dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa, au cours du mois d'août, indique mercredi un rapport du ministère palestinien des Affaires religieuses.

Le forces de l'occupation et les colons sionistes ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa quasi-quotidiennement au cours du mois dernier et ont également émis 155 interdictions de l'appel à la prière dans la mosquée Ibrahimi, précise le rapport du ministère, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le ministère note que les incursions des colons dans la mosquée Al-Aqsa sont "accompagnés de rites talmudiques et de pratiques provocatrices".

D'autre part, le rapport précise que les autorités de l'occupation

sioniste ont imposé de sévères restrictions aux fidèles, notamment le vendredi. A El Khalil, des interdictions des appels à la prière dans la mosquée Ibrahimi remontent au 21 juin dernier, souligne le même document. Le ministère met en garde contre la "gravité de la poursuite de ces pratiques", les considérant comme une "violation flagrante des lois et conventions internationales garantissant la liberté de culte". Il a appelé à cet effet, la communauté internationale à assumer ses responsabilités, et à faire pression sur l'entité sioniste pour mettre fin à ces violations, et à préserver le statu quo historique et juridique en vigueur dans les lieux Saints musulmans, selon Wafa.

RI

SOMMET DES NON-ALIGNÉS DE BELGRADE

L'AFRIQUE DOIT AVOIR AU MOINS UN SIÈGE PERMANENT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU, DÉCLARE LE PRÉSIDENT DU GHANA

L'Afrique ne peut plus être privée d'une représentation permanente au Conseil de sécurité de l'ONU, a déclaré le président du Ghana, John Dramani Mahama, lors de la Réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire de la première Conférence du Mouvement des non-alignés (MNA) qui s'est tenue à Belgrade.

Le président ghanéen a considéré que la composition actuelle du Conseil de sécurité ne correspond pas à la configuration du monde moderne, et l'exclusion de l'Afrique du nombre des membres permanents de cet organe n'est "plus admissible", selon des extraits de son

discours publiés par des médias officiels ghanéens.

"La confiance de la communauté internationale dans le Conseil de sécurité de l'ONU et sa légitimité dépendent de la manière dont les différentes régions du monde y sont représentées", a souligné John Dramani Mahama.

Le président du Ghana a exprimé sa conviction que le Mouvement des non-alignés, qui représente la majorité de la population de la planète, doit préserver son autonomie stratégique et transformer son avantage numérique en une influence géopolitique réelle.

RI

EGYPTE

22 MORTS DANS UN ACCIDENT DE BUS DANS LE SINAÏ

Au moins 22 personnes ont trouvé la mort et 28 autres ont été blessées mercredi dans l'accident de bus survenu dans la péninsule du Sinaï, en Egypte, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé. Dix Jordaniens figurent parmi les victimes, a rapporté de son côté, la chaîne officielle jordanienne Al-Mamlaka, précisant que le véhicule transportait au total 43 personnes, dont 22 ressortissants de Jordanie.

Un précédent bilan a fait état de 16 morts.

L'accident s'est produit sur la route reliant les villes touristiques de Dahab et Nuweiba.

Vingt ambulances ont été dépêchées sur place pour évacuer les blessés et leur prodiguer les premiers soins, a ajouté le ministère égyptien.

Les causes de l'accident n'ont pas été dévoilées. Des images montrent l'autocar renversé ainsi que des débris

éparpillés le long de la route. Les accident de la route ont tué en 2025, près de 6.000 personnes en Egypte, selon l'agence égyptienne des statistiques.

En août dernier, 18 personnes, dont une majorité d'adolescents, ont péri dans un accident entre deux pick-up qui transportaient des ouvriers agricoles dans le nord du pays.

RI

LIBAN

FRAPPES AÉRIENNES ET D'INTENSES BOMBARDEMENTS D'ARTILLERIE À NABATIYÉ

Les forces sionistes ont mené des frappes aériennes et d'intenses bombardements d'artillerie sur la ville libanaise de Nabatiyé, dans la nuit de mardi à mercredi, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI.

Selon la même source, l'aviation sioniste a mené une série de raids sur le quartier de Roueiss, dans la localité de Nabatiyé El-Fawqa, détruisant plusieurs habitations civiles.

A l'aube, un raid aérien a visé le local des biens religieux du cimetière d'Arabsalim, le détruisant. Le local abritait du matériel de creusement ainsi que de petites charrettes utilisées

pour les travaux d'inhumation. La frappe a également causé d'importants dégâts aux tombes et brisé de nombreuses stèles, tandis que les vitres de dizaines de maisons voisines ont été endommagées, a ajouté la même source. Un drone sioniste a par ailleurs mené une frappe au moyen d'un missile guidé contre le domicile de Haïdar Houmani, responsable des scouts Al-Rissala, dans le quartier de Roueiss, à Nabatiyé el-Fawqa. Aucune victime n'a été signalée.

L'artillerie sioniste a bombardé aussi durant toute la nuit, de manière intense, les hauteurs d'Ali Taher et les environs de

la colline de Dabché, à la périphérie nord de Nabatiyé el-Fawqa, ainsi que Doha Kfarremmane et les abords de Maïfadoun et de Zawtar el-Charkiye. Des obus au phosphore, dont l'utilisation est interdite, auraient été utilisés lors de ces bombardements, précise ANI.

Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre le Liban s'est élevé à 4.352 martyrs et 12.378 blessés, depuis mars dernier, avait indiqué mardi le Centre des opérations d'urgence sanitaire relevant du ministère libanais de la Santé publique.

RI

MEXIQUE

LA PRÉSIDENTE MEXICAINE S'ENGAGE À « DÉFENDRE LA SOUVERAINETÉ, LA DIGNITÉ ET L'INDÉPENDANCE DE LA NATION »

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum s'est engagée mardi à défendre la souveraineté, la dignité et l'indépendance du pays.

"Au Mexique, nous souhaitons la coopération, le dialogue et la compréhension avec toutes les nations, mais la coopération ne signifie pas la soumission, et l'amitié ne signifie pas renoncer à nos principes", a déclaré Mme Sheinbaum lors de son deuxième discours sur l'état de la nation prononcé au Palais national.

"Et tant que j'aurai l'honneur d'exercer les fonctions de présidente de la République, je défendrai avec fermeté notre souveraineté,

notre dignité et notre indépendance", a-t-elle ajouté.

Mme Sheinbaum a reconnu l'existence de "difficultés" dans les relations entre le Mexique et les Etats-Unis, notamment celles découlant des mauvais traitements infligés aux migrants par les Etats-Unis.

Elle a rappelé que 17 ressortissants mexicains étaient décédés dans des centres de détention pour migrants américains et que de nombreux autres avaient été arrêtés lors de raids menés à travers les Etats-Unis, ajoutant que le gouvernement mexicain avait déposé des plaintes et exigé le respect des droits des

migrants. En réponse aux expulsions massives menées par Washington, selon Mme Sheinbaum, son gouvernement a lancé "Mexico te abraza" ("Le Mexique t'accueille"), un programme qui a aidé plus de 281.000 ressortissants mexicains expulsés ou rapatriés, en leur offrant des repas chauds, un transport vers leurs communautés, des soins médicaux et psychologiques, ainsi que des documents d'identité.

En ce qui concerne le commerce avec les Etats-Unis, la présidente a déclaré que les deux parties étaient en pourparlers et devaient parvenir à des accords.

"En matière commerciale, nous menons un dialogue permanent avec le gouvernement américain et nous espérons parvenir à un accord", a-t-elle déclaré.

En matière de sécurité, a-t-elle ajouté, le Mexique a conclu des accords avec les Etats-Unis fondés sur les principes du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la responsabilité partagée et différenciée, du respect et de la confiance mutuels, ainsi que de la coopération sans subordination.

RI

ÉDUCATION ET TECHNOLOGIES

NEW YORK BANNIT L'IA AVANT LE LYCÉE

La plus grande académie des États-Unis, avec plus de 900 000 élèves, impose une interdiction stricte de l'intelligence artificielle pour les collégiens et les plus jeunes. Une décision qui pourrait inspirer d'autres villes américaines.

Par Yakout Abina

Un outil révolutionnaire devenu un fléau pour les enseignants. Alors que l'IA s'impose dans la vie quotidienne des enfants et des adolescents, New York a décidé d'en limiter drastiquement l'usage. Les élèves des écoles publiques ne pourront plus recourir à ces applications avant le lycée. L'usage sera autorisé uniquement à partir de ce niveau, et encore dans un cadre restreint, cours dédiés à la connaissance de la technologie ou programmes pilotes. Les chatbots présentés comme compagnons virtuels ou soutiens psychologiques sont, eux, formellement prohibés.

La mesure ne s'applique cependant pas aux professeurs. Ces derniers pourront continuer à utiliser l'IA pour préparer leurs leçons ou rédi-



ger des messages. Le département de l'Éducation insiste sur la distinction, l'IA peut être un outil professionnel utile, mais son usage par les plus jeunes reste jugé risqué. Le gouvernement new-yorkais introduit également des limites de temps d'écran à 45 minutes par jour pour les collégiens et 30 minutes pour les élèves du primaire. et ce afin de réduire l'exposition des enfants aux écrans et encadrer l'usage des technologies en classe.

En mars dernier, un premier document avait autorisé l'IA pour la recherche et les projets créatifs. Jugé trop permissif, il avait déclenché une vive réaction chez les parents et enseignants. Le recteur KamarSamuels avait reconnu une erreur de communication et promis un cadre plus strict. Le livret présenté aujourd'hui est la traduction de cette promesse, après consultation publique. Cette évolution illustre la volonté des autorités de reprendre la

main sur une technologie dont l'usage incontrôlé inquiète de plus en plus les familles.

Avec plus de 900 000 élèves en 2024-2025, New York est de loin la plus grande académie des États-Unis. Ses orientations technologiques sont scrutées par le reste du pays. Un groupe de travail réunissant enseignants, élus, experts et syndicats doit rendre en avril 2027 un rapport de fond sur l'usage de l'IA à l'école. Ce rapport servira de base à une politique éducative plus globale, susceptible d'influencer durablement la manière dont l'IA sera intégrée dans les établissements scolaires américains.

Il n'est pas impossible que la mesure s'étende à d'autres États. Dans un contexte où l'IA soulève autant d'espoirs que de craintes, la décision new-yorkaise envoie un signal fort, protéger les élèves, tout en préparant une intégration encadrée au lycée. Elle traduit une volonté de prudence, mais aussi une reconnaissance du rôle incontournable que jouera l'intelligence artificielle dans l'éducation de demain. Entre promesse pédagogique et risques psychologiques, New York trace une ligne claire, l'IA ne doit pas remplacer l'apprentissage, mais l'accompagner, et seulement à partir d'un âge jugé plus approprié.

Y.A

STABILITÉ FINANCIÈRE MONDIALE

L'ESSOR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE INQUIÈTE LES RÉGULATEURS FACE AU RISQUE CYBER

La progression rapide des modèles d'intelligence artificielle les plus avancés commence à susciter de sérieuses préoccupations parmi les autorités chargées de préserver la stabilité du système financier international. Dans une lettre adressée aux ministres des Finances et aux gouverneurs des banques centrales des pays du G20, Andrew Bailey, président du Conseil de stabilité financière, met en garde contre les risques que pourraient représenter ces nouvelles technologies pour les établissements financiers et, plus largement, pour l'économie mondiale.

Par Salim Nait Ouguelmim

À la tête de cet organisme international chargé de surveiller les vulnérabilités du système financier, Andrew Bailey estime que les capacités croissantes des modèles d'intelligence artificielle imposent désormais une préparation renforcée. Dans son courrier de trois pages, il souligne notamment les progrès réalisés par les modèles les plus sophistiqués dans l'autonomie, l'analyse de problèmes complexes et l'exécution de tâches, mais aussi leur potentiel croissant dans le domaine des menaces informatiques.

Cette évolution pourrait modifier profondément le paysage de la cybersécurité et accroître l'exposition des banques, des compagnies d'assurance, des marchés financiers et de leurs infrastructures technologiques. Pour le président du Conseil de stabilité financière, le danger ne réside pas uniquement dans la possibilité d'attaques plus nombreuses. L'intelligence artificielle pourrait également permettre à des acteurs malveillants d'accroître considérablement la rapidité, la portée et l'efficacité économique de leurs opérations.

L'enjeu dépasse par ailleurs largement les frontières d'un seul pays. Le système financier international repose aujourd'hui sur un réseau extrêmement dense d'interconnexions entre banques, entreprises technologiques, prestataires informatiques, marchés et infrastructures de paiement. Une attaque visant un acteur pourrait donc rapidement produire des effets en cascade dans plusieurs juridictions.

Cette interdépendance constitue précisément l'une des principales sources de préoccu-

pation. Les établissements financiers ont largement recours à des prestataires technologiques extérieurs, notamment pour l'hébergement, le stockage des données et différents services informatiques accessibles à distance. Une défaillance ou une compromission chez l'un de ces fournisseurs pourrait ainsi affecter simultanément plusieurs institutions qui utilisent les mêmes infrastructures ou logiciels.

À cela s'ajoutent les échanges financiers transfrontaliers, qui rendent particulièrement difficile l'isolement d'un incident informatique. Une attaque réussie contre une infrastructure essentielle pourrait perturber des services utilisés par plusieurs établissements situés dans différents pays, avec des conséquences susceptibles de se propager rapidement au sein du système financier mondial.

Andrew Bailey estime ainsi que les modèles d'intelligence artificielle avancés pourraient transformer l'économie même du risque informatique. En permettant potentiellement de multiplier la vitesse et l'ampleur des attaques, ces outils pourraient rendre certaines menaces beaucoup plus difficiles à anticiper et à contenir. Une telle évolution pourrait, à terme, fragiliser la confiance des acteurs économiques dans la solidité des infrastructures financières.

La question n'est d'ailleurs plus entièrement théorique. Les progrès enregistrés par les modèles d'intelligence artificielle ont déjà montré que certains systèmes étaient capables d'accomplir des tâches complexes dans des environnements numériques et d'identifier des failles dans des dispositifs de sécurité. Cette évolution nourrit les inquiétudes des spécialistes, qui redoutent une utilisation croissante de ces capacités à des fins malveillantes.

Le risque pourrait encore augmenter avec l'autonomisation progressive des systèmes. Des outils capables d'enchaîner plusieurs opérations, d'analyser une situation, de prendre certaines décisions et d'adapter leur comportement pourraient permettre à des attaquants de mener des opérations informatiques avec une intervention humaine réduite. Même si la lettre d'Andrew Bailey met principalement l'accent sur les cyberattaques organisées par des personnes, la montée en puissance de l'autonomie des modèles constitue une perspective supplémentaire pour les responsables de la sécurité.

Face à cette transformation du risque, le président du Conseil de stabilité financière appelle donc les institutions financières à anticiper l'ar-

rivée de modèles capables de mettre à l'épreuve, voire de contourner, certains de leurs mécanismes de défense. Pour lui, la préparation ne doit pas être considérée comme une simple question technique. Elle concerne directement la capacité du système financier mondial à préserver sa stabilité et à continuer de soutenir l'activité économique.

Les autorités nationales sont également invitées à favoriser un développement et un déploiement de l'intelligence artificielle qui soient à la fois sûrs et responsables. Cette recommandation intervient alors que l'industrie technologique progresse parfois plus rapidement que les dispositifs réglementaires destinés à encadrer ses innovations. L'apparition de capacités nouvelles et parfois inattendues chez certains modèles renforce ainsi le débat sur la nécessité de règles adaptées.

L'une des particularités de cette nouvelle situation tient toutefois au fait que l'intelligence artificielle ne représente pas seulement une source de menace. Elle pourrait également devenir l'un des principaux moyens de défense contre les attaques qu'elle contribue elle-même à rendre plus sophistiquées. Des systèmes fondés sur l'intelligence artificielle peuvent en effet être utilisés pour surveiller les réseaux, repérer des comportements inhabituels, détecter des intrusions et réagir plus rapidement à certaines attaques.

Cette logique pourrait conduire à une véritable course technologique entre les systèmes offensifs et les dispositifs de protection. À mesure que les attaquants perfectionneront leurs méthodes grâce à l'intelligence artificielle, les institutions financières devront renforcer leurs propres outils afin d'identifier les nouvelles formes de menace. La cybersécurité pourrait ainsi devenir de plus en plus dépendante de technologies capables d'analyser en temps réel d'immenses quantités de données et de détecter des anomalies difficiles à repérer par des moyens traditionnels.

Pour autant, disposer de technologies performantes ne suffira pas. Leur efficacité dépendra également de la capacité des banques et des autres acteurs financiers à les intégrer correctement dans leurs infrastructures. Cela suppose des investissements importants, des compétences spécialisées et une organisation capable d'assurer une surveillance permanente des systèmes.

EBOLA ET TRAFIC D'ANIMAUX SAUVAGES

LE CERCLE VICIEUX QUI FRAGILISE LA RDC

Alors que la RDC lutte contre sa 17^e épidémie d'Ebola, une recrudescence inquiétante du braconnage et du trafic d'espèces sauvages est observée à travers le pays. Les saisies récentes de peaux de lion, d'ivoire et de viande de brousse confirment une pression accrue sur la faune. Les spécialistes alertent sur les risques sanitaires liés à la consommation de viande de brousse et appellent à une approche intégrée alliant conservation et santé humaine.

Par Chaimaa Sadou

La République démocratique du Congo est au cœur d'une double crise. Alors que le pays lutte contre une épidémie qui a déjà causé près de 2 800 décès, le braconnage et le trafic d'espèces protégées s'intensifient dans plusieurs provinces. Cette situation révèle un lien inquiétant entre pauvreté, destruction de la biodiversité et menaces sanitaires. Ces dernières semaines, les opérations anti-traffic se sont multipliées, conduisant à la saisie de produits issus du braconnage. L'organisation Congo Conserv a annoncé la récupération de 60 kilogrammes d'ivoire à Kolwezi, dans le Lualaba, et d'une peau de lion à Butembo, dans le Nord-Kivu. Menées les 24 et 26 août 2026, ces opérations ont également permis l'interpellation de suspects. Selon les premières déclarations, l'ivoire saisi à Kolwezi aurait transité



par l'Angola, soulignant le caractère transfrontalier du trafic. Dans la Tshopo, les autorités environnementales ont aussi dénoncé l'abattage illicite d'un crocodile et intercepté une cargaison de viande boucanée destinée à Kisangani. La persistance de ces pratiques est notamment liée à la précarité économique. Pour Christophe Akongo, secrétaire général de l'ONG Action pour la promotion et la protection des peuples autochtones et des ressources naturelles (APPACOL-PRN), « la pauvreté, le chômage et le manque d'alternatives économiques alimentent la pression sur la faune ». Dans le Sankuru, présenté comme un épice centre de l'abattage illégal, la situation est critique. « Nous alertons chaque jour pour qu'on appréhende les trafiquants. Il y a l'abattage des espèces sauvages, leur commercialisation, mais aussi le trafic illégal qui nous échappe », déplore-t-il. Il ajoute qu'au-delà des lions, les bonobos, espèce emblématique de la RDC, sont également victimes de cette

pression. Leur population est estimée aujourd'hui à environ 20 000 individus, contre près de 100 000 dans les années 1980, le braconnage figurant parmi les principales menaces. Cette pression accrue sur la faune est particulièrement alarmante alors que l'épidémie d'Ebola s'est étendue à six provinces et 60 zones de santé dans l'est du pays. Au 26 août 2026, les autorités congolaises recensaient 5 794 cas confirmés, dont 2 786 décès et 1 293 guérisons. La manipulation d'animaux morts ou malades, la chasse et certaines pratiques liées à la viande de brousse peuvent accroître le risque d'exposition aux zoonoses, ces maladies infectieuses qui passent de l'animal à l'homme. Des analyses menées sur 832 échantillons prélevés dans des sites de vente de viande de brousse ont relevé des agents pathogènes associés à des maladies graves, dont les virus Ebola et Marburg. La destruction des habitats naturels, liée notamment à la déforestation et à l'agriculture intensive, accroît égale-

ment les contacts entre faune sauvage et populations. Face à cette crise sanitaire et environnementale, les acteurs de la conservation plaident pour une approche globale. L'application stricte de la réglementation sur le trafic d'espèces sauvages reste essentielle. Congo Conserv souligne que la saisie d'un spécimen ne constitue qu'une partie de la réponse et que l'identification des réseaux criminels demeure primordiale. La sensibilisation est également indispensable. L'ONG APPACOL-PRN insiste sur le renforcement de la surveillance communautaire et le développement d'activités alternatives comme l'élevage, la pisciculture ou l'apiculture. « Nous encourageons la mise en place d'une surveillance communautaire faune-santé », explique Christophe Akongo, qui propose de former des relais capables de signaler les animaux morts ou malades, les cas d'abattage et les personnes présentant des symptômes après un contact avec la faune. L'implication des populations riveraines apparaît ainsi comme un élément central de cette stratégie. Mieux informées et accompagnées, elles peuvent contribuer à la surveillance des forêts, signaler les activités illégales et participer activement à la protection des espèces menacées. Alors que la RDC est secouée par une grave épidémie d'Ebola, l'essor du braconnage révèle un cercle vicieux liant pauvreté, insécurité et risques sanitaires. La disparition d'espèces emblématiques comme les bonobos, associée aux dangers liés à la viande de brousse, souligne l'urgence d'une politique de conservation intégrée. Pour les acteurs de terrain, la répression doit être accompagnée d'alternatives économiques, d'une surveillance sanitaire renforcée et d'une meilleure protection de la biodiversité. Il est désormais essentiel que la RDC concilie santé publique et préservation de la faune pour briser ce cycle destructeur.

C.S

ÉPIDÉMIE D'EBOLA EN RDC
CINQ GUÉRISONS À BÉNI, MAIS LE MAL ATTEINT LES 6000 CAS

Cinq personnes guéries d'Ebola ont quitté l'hôpital dimanche dernier à Béni, en République démocratique du Congo. Une bonne nouvelle, alors que l'épidémie continue de progresser rapidement dans la région et devient de plus en plus grave, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Par Hamida Indja

Parmi ces survivants figure un professionnel de santé. Certains avaient été soignés au centre de traitement de Médecins sans frontières, d'autres dans celui de l'hôpital de Béni. Les équipes de lutte contre la maladie ont célébré leur départ. Le chef de la riposte a qualifié cette journée de « jour très important dans l'histoire » et s'est dit « fier » de son équipe. Le nombre de cas ne cesse d'augmenter. Au moment de ces sorties, les autorités ont annoncé que la maladie avait dépassé les 6 000 cas dans le pays. Elles ont également déclaré que cette épidémie, qui progresse plus vite que toutes les précédentes dans l'histoire du Congo, a causé la mort de 2 911 personnes. Plus de 1 360 patients ont réussi à guérir, ce que les responsables ont jugé « encourageant ». La propagation se poursuit dans l'est du Congo, dans des conditions très difficiles, aggravées par l'insécurité, les déplacements de population, une grève du personnel soignant et une forte mobilité des habitants. La situation inquiète particulièrement dans les



camps d'accueil pour déplacés, où les conditions de vie sont déjà précaires et les ressources insuffisantes. L'OMS a indiqué que cette flambée, désormais hors de contrôle, risque de dépasser l'épidémie d'Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016, la plus meurtrière de l'histoire. Celle-ci avait fait plus de 11 000 morts, principalement en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Bien que l'épidémie actuelle ait été officiellement déclarée à la mi-mai, les autorités estiment qu'elle sévissait déjà depuis février. Elle s'est étendue de trois zones sanitaires à près de soixante, et la majorité des cas et des décès surviennent en dehors des groupes sous surveillance, directement en population générale.

H.I

SOMMET MONDIAL DE LA JEUNESSE DE KAZAN

L'ALGÉRIE A PRÉSENTÉ SON EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION DES JEUNES

Dans le cadre de la participation de l'Algérie aux travaux de la 5^e édition du Sommet mondial de la jeunesse, tenu à Kazan, en République du Tatarstan, l'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes et de formation du capital humain a été présentée. Cette expérience repose sur une transition stratégique, passant d'une simple assistance sociale à la construction d'un véritable projet national de développement et de création de richesses.

Par Ikram Haou

Les travaux du sommet se sont déroulés du 26 au 30 août dernier, sous le thème : « L'éducation à l'ère des transformations mondiales : des compétences au service du développement durable ». À cette occasion, M. Dahmane Adimi, secrétaire général du ministère de la Jeunesse, représentant M. Mustapha Hidaoui, a expliqué que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne considère pas les jeunes comme une simple catégorie sociale nécessitant une prise en charge, mais comme une ressource stratégique sur laquelle les États se construisent et façonnent leur avenir. Il a ajouté que l'autonomisation des jeunes en Algérie ne vise pas uniquement à leur garantir un emploi ou une place à l'université, mais qu'elle constitue un projet national visant à forger un citoyen algérien leader, témoignant ainsi d'une volonté nationale affirmée.

En outre, M. Adimi a mis en avant l'évolution des politiques nationales, qui tendent désormais à remplacer une logique de prise en charge par une logique d'autonomisation des jeunes, en mettant à leur disposition les outils nécessaires pour contribuer à la création de richesses. Il a également souligné que le rôle de l'État consiste à créer les conditions favora-



bles à la génération d'emplois.

Il a par ailleurs insisté sur l'importance d'investir dans les savoir-faire en tant que richesse nationale, surtout dans le contexte de l'économie moderne, qui requiert désormais davantage de techniciens, d'artisans et d'ouvriers qualifiés, tout autant que d'ingénieurs et de chercheurs.

Selon M. Adimi, la prochaine étape consiste à passer du statut de simple consommateur à celui de producteur de technologies, afin que la jeunesse algérienne puisse maîtriser la programmation, développer des solutions numériques, créer des entreprises technologiques et mobiliser l'intelligence artificielle au service de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de l'administration. Il a souligné que l'investissement dans l'enseignement numérique, la recherche scientifique et l'innovation est indissociable de la souveraineté nationale.

Il a également insisté sur le fait que, pour atteindre le niveau requis dans l'économie moderne, l'autonomisation des jeunes en Algérie repose sur le principe de l'égalité des chances entre tous les jeunes, qu'ils soient femmes ou hommes, et sur la valorisation de l'ensemble du potentiel humain que recèle la société.

Il a noté que, récemment, grâce au dispositif national de l'étudiant-entre-

preneur « Un diplôme, une startup / Un diplôme, un brevet », porté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et régi par l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022, les étudiants algériens créent leur entreprise et lancent des projets innovants dès les bancs de l'université. Cela a permis à de nombreux étudiants de diverses disciplines de créer des start-up modernes, avancées et efficaces pour la société algérienne, issues de plusieurs universités, notamment celles de Mila, Médéa, Relizane, Sétif 1 « Ferhat Abbas », Batna 2 et Chlef, ainsi que des universités des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB), d'Oum El Bouaghi, de Tizi Ouzou, de Blida 2, de Djelfa, de Tiaret, des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO) et de Sidi Bel Abbès, ainsi que de l'École normale supérieure (ENS) de Kouba et de l'École nationale supérieure de Management (ENSM).

Parmi les exemples de ces nouvelles start-up, figure « Pharma Flow », créée par des étudiants de l'université de Constantine 3. Il s'agit d'une plateforme technologique et d'une suite d'outils modernes conçus pour répondre aux défis logistiques du marché pharmaceutique. D'autres start-up ont vu le jour dans plusieurs domaines, notamment l'agriculture, l'industrie, les professions libérales, le BTP, le textile,

les industries plastiques, les industries agroalimentaires, la médecine et la chirurgie dentaire.

La création de start-up en Algérie est par ailleurs renforcée par plusieurs programmes nationaux de soutien, tels que le programme Algeria Disrupt, qui offre un cadre juridique et réglementaire visant à promouvoir les start-up et à accélérer leur croissance. Des incubateurs sont également disponibles au sein de chaque université pour faciliter l'accès à l'entrepreneuriat, ainsi que l'accès au financement pour différents projets.

Comme il l'a déjà confirmé, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a souligné que les start-up représentent un pari pour stimuler le développement économique et créer des emplois.

Pour rappel, le sommet a été organisé sous le patronage du président de la République du Tatarstan et a réuni quelque 250 délégués représentant 50 pays, avec des milliers de participants, en présence de ministres, de personnalités scientifiques, de représentants de ministères, d'organismes gouvernementaux chargés de la jeunesse et de l'éducation, d'universités, d'organisations internationales, ainsi que d'experts, de chercheurs et de leaders de la jeunesse.

I.H

APRÈS LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU PROFIT DES SINISTRÉS DES INCENDIES

LA POPULATION SATISFAITE

Des citoyens et des représentants de la société civile de la wilaya de Béjaïa ont unanimement loué les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des personnes touchées par les incendies de forêt qui ont récemment ravagé plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays, et salué la volonté de l'Etat de répondre aux préoccupations des familles sinistrées et de les accompagner pour surmonter les conséquences de cette épreuve.

A cet égard, Bouzaki Abdelghani, un habitant de la commune de Tamrijt (à l'est de la wilaya) touchée par les incendies, a salué, dans une déclaration à l'APS, l'ensemble des décisions prises lors de la réunion tenue dimanche dernier par le président de la République.

Il a ajouté que "les différents services de l'Etat travaillent sans relâche, à l'instar de l'Algérienne des eaux et de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz, qui déploient depuis plusieurs jours des efforts soutenus pour reconnecter les zones sinistrées aux réseaux d'eau potable et d'électricité".

Il a également salué les efforts des autorités locales qui veillent à améliorer les conditions de vie des populations touchées par les incendies, se réjouissant que la situation "commence à s'améliorer progressivement sur le terrain" et que

les commissions chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts "travaillent d'arrache-pied pour mener à bien leur mission".

De son côté, le président du bureau du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la commune d'El Kseur, Farid Mesbah, a affirmé que les décisions du président de la République pour la prise en charge des sinistrés des incendies "ont été largement saluées par les citoyens et les acteurs de la société civile".

Dans ce contexte, le secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Yahiaoui Saïd, poursuit ses visites sur le terrain dans les zones sinistrées, où il s'informe des différentes mesures et dispositions prises pour atténuer les effets des incendies et répondre aux préoccupations de la population.

Au cours de ses visites dans les communes concernées, M. Yahiaoui a rencontré les citoyens, écouté leurs préoccupations et pris note de leurs différents besoins.

Il leur a réaffirmé, par la même occasion, la volonté des pouvoirs publics de continuer à les accompagner, de répondre à leurs préoccupations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier aux conséquences des incendies et atténuer les dégâts subis.

R.S

VARIOLE OVINE

PLUS DE 507.000 BÊTES VACCINÉES À OUM EL BOUAGHI

L'opération de vaccination contre la variole menée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi durant la période de mai à août a touché 507.747 ovins, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles.

Dans une déclaration à l'APS, l'inspecteur vétérinaire par intérim à cette direction, Noureddine Boumaaraf, a précisé que l'opération de vaccination contre cette maladie infectieuse a concerné les ovins de quatre mois d'âge et plus. Pas moins de 80 vétérinaires ont encadré cette campagne à travers les 29 communes de la wilaya, selon la même source qui a indiqué que l'opération a suscité la satisfaction et l'adhésion des éleveurs ciblés au nombre de 4.234, selon la même source.

La variole ovine est une maladie infectieuse dont les symptômes sont des croûtes sur les parties sans laine, la fièvre, l'amaigrissement et le refus de s'alimenter, a souligné le même cadre.

R.S

FOOTBALL

LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF SE RÉUNIRA SAMEDI POUR EXAMINER LA QUESTION DU STAFF DES VERTS

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra samedi prochain une session ordinaire au cours de laquelle sera notamment examinée la question de l'encadrement technique de l'équipe nationale A, a annoncé mercredi la FAF sur son site officiel.

Les membres du Bureau fédéral se pencheront sur la composition du staff technique des "Verts", conformément aux procédures en vigueur et aux prérogatives qui leur sont conférées par les statuts de la fédération, précise l'instance fédérale dans un communiqué.

A l'issue de cette réunion, la FAF a indiqué qu'une communication officielle sera rendue publique concernant la composition du nouveau staff technique de la sélection nationale.

La fédération a, par ailleurs, réaffirmé son attachement à une communication "officielle, transparente et responsable", dans l'intérêt du football national.

Cette réunion intervient alors



que l'équipe d'Algérie prépare ses prochaines échéances internationales, dont les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, qui débiteront durant ce mois de septembre.

Les "Verts" entameront la campagne des qualifications contre la Zambie, le 25 septembre au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I.

Pour rappel, la sélection nationale A est sans entraîneur depuis le 3 août dernier, après la décision de la FAF de mettre fin à sa collaboration avec le technicien bosnien Vladimir Petkovic et son staff technique, d'un commun accord entre les deux parties.

RS

LIGUE 1 MOBILIS 2026-27

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Programme de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue les 3, 4, 5 et 22 septembre

Jeudi 3 septembre :

ES Sétif - ES Ben Aknoun (19h00)
JS El Biar - Olympique Akbou (21h00)

Vendredi 4 septembre :

USM Khenchela - USM Alger (17h00)
JS Kabylie - MB Rouissat (21h00)

Samedi 5 septembre :
CR Témouchent - CS Constantine (19h00)

ASO Chlef - CR Belouizdad (21h00)

Mardi 22 septembre :

US Biskra - JS Saoura (18h00)
MC Alger - MC Oran (20h00).

RS

JEUX MÉDITERRANÉENS DE 2026

YASSER TRIKI EN OR AU TRIPLE SAUT, AVEC UN BOND À 16.97 MÈTRES



L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a décroché une médaille d'or aux Jeux méditerranéens de 2026 actuellement en cours à Tarente (Italie), après avoir dominé le concours du triple saut, avec un bond mesuré à 16.97 mètres.

Sur le podium, le champion algérien a devancé l'italien Federico Lorenzo Bruno, deuxième en 16,16 mètres, alors que le Turc Can Ozupek s'était contenté de la troisième place, en 16,14 mètres.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, les Algériens Zahra Tatar (Marteau) et Omar Seraïche (3000 mètres steeple) avaient bonifié de deux

médailles de bronze la moisson nationale dans cette compétition, au moment où le sprinter Iskandar Djamil Athmani s'était contenté de la sixième place sur le 200 mètres. Tatar avait terminé troisième de son concours, avec un lancé mesuré à 66,88 mètres, alors que Seraïche avait réalisé un chrono de 8:47.31.

Grâce à ces nouvelles médailles, l'Algérie porte son total provisoire à 37 unités : 11 or, 7 argent et 19 bronze. Une performance qui la place à la 9e place au classement général provisoire.

RS

KARATÉ-DO

DAÏKHI ET MIDOUN OFFRENT DEUX NOUVELLES MÉDAILLES DE BRONZE À L'ALGÉRIE

Les karatékas algériens Hocine Daïkhi et Falleh Midoun ont ajouté deux nouvelles médailles de bronze à la moisson algérienne en karaté-do, dans le cadre des Jeux méditerranéens Tarente-2026 en Italie.

Daïkhi a décroché le bronze dans la catégorie des plus de 84 kg, après avoir battu l'Albanais Blodin Pakashitica sur le score de 5-2, lors du combat de repêchage pour la médaille de bronze.

L'autre médaille de bronze est revenue au Turc Ugur Aktas en battant l'italien Matteo

Avanzini (7-6). De son côté, Midoun, chez les moins 84 kg, a remporté la médaille de bronze après avoir fait match nul avec l'Albanais Melos Gashi (2-2), bénéficiant de l'avantage du Senshu, après avoir été le premier à inscrire un point dans ce combat.

A une journée de la clôture des Jeux méditerranéens-2026, l'Algérie compte désormais 30 médailles, dont 7 en or, 7 en argent et 16 en bronze.

APS

GYMNASTIQUE

MÉDAILLE D'OR POUR KAYLIA NEMOUR À LA POUTRE

L'Algérienne Kaylia Nemour a décroché une troisième médaille d'or aux Jeux méditerranéens 2026, en dominant l'épreuve de la poutre, disputée mercredi à Tarente (Italie).

Nemour a obtenu la note 13.300 points, devançant l'Espagnole Alba Petisco, médaillée d'argent avec 13.200 pts, alors que l'Italienne Eleanora Calaciura a pris la troisième place du podium avec un note de 12.900 pts.

C'est la troisième breloque en vermeil de Nemour (19 ans) aux JM-2026,

après celles du concours général et des barres asymétriques, ainsi qu'une médaille de bronze au concours par équipes (dames).

La championne olympique algérienne est encore en course dans la dernière épreuve de la journée, à savoir le sol. Au classement général provisoire des médailles, l'Algérie occupe la neuvième (9e) place avec un total de 36 breloques, dont 10 en or, 7 en argent et 19 en bronze.

RS

ATHLÉTISME

L'ALGÉRIEN SAID AMERI REMPORTE LE 10 000 M



Le fondiste algérien Said Ameri a décroché la médaille d'or de la course du 10000 m des Jeux méditerranéens de 2026, mercredi soir à Tarente (Italie), en réalisant son record personnel sur le distance avec un chrono de 28:31.26.

Said Ameri (23 ans) a devancé Mustapha Akkaoui (28:38.50) et Hicham Ouladha (28:56.64).

C'est la deuxième médaille d'or de l'athlétisme algérien ce mercredi, après celle de Yasser Mohamed Tahar Triki au triple saut avec une tentative un mesurée à 16.97 m, auxquelles s'ajoutent deux médailles de bronze remportée par Zahra Tatar (Marteau) et Omar Seraïche (3000 mètres steeple).

A la faveur de cette nouvelle médaille d'or, l'Algérie totalise 38 breloques (12 or, 7 argent, 19 bronze) et occupe provisoirement le neuvième rang au tableau général des médailles. (APS) 54094/015/400

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR
LA 57^e ÉDITION REPORTÉE

Le Commissariat général du Festival culturel national du théâtre amateur a fait savoir, ce mercredi, que la 57^e édition de cette rencontre artistique nationale, qui devait se tenir à Mostaganem du 3 au 8 septembre 2026, est officiellement repoussée.

Par Yousra Dali

Cette mesure fait suite à une consigne du ministère de la Culture et des Arts, datée du 27 août, ordonnant le renvoi de toutes les manifestations festives en raison du deuil national provoqué par les feux de forêt ayant ravagé plusieurs régions, causant des

pertes humaines, des blessures et des destructions matérielles considérables. Le texte précise qu'un nouveau calendrier sera arrêté dès que des instructions claires seront émises concernant la réorganisation des événements culturels. La même source souligne que ce geste traduit une marque de soutien et de compassion envers les familles éprouvées, les victimes et les sinistrés. Dans cette épreuve douloureuse, les organisateurs ont exprimé leurs condoléances attristées aux proches des disparus, leurs vœux de guérison aux blessés, et leur pensée solidaire pour la sécurité de tous les citoyens. La reprise des activités du festival sera annoncée ultérieurement, en lien avec les autorités compétentes et les services partenaires, ajoute le communiqué.

Y.D



HISTOIRE
LA BATAILLE DE "DJEBEL EL MENAOUAR",
RÉSISTANCE HÉROÏQUE
DES MOUDJAHIDINE FACE AUX
FORCES D'OCCUPATION FRANÇAISE

La wilaya de Mascara commémore, à l'occasion du 69^e anniversaire de la bataille de "Djebel El Menaouar" (5 septembre 1957), l'une des pages du combat héroïque mené par les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN), qui infligèrent aux forces d'occupation française, en dépit de leur supériorité, de lourdes pertes tant matérielles que humaines.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la commémoration de cet anniversaire, l'enseignant d'histoire algérienne moderne et contemporaine à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, Lahcen Djaker, a indiqué que "Djebel El Menaouar", situé à proximité des limites avec la wilaya de Relizane, est un site stratégique choisi par les moudjahidine de l'ALN comme centre d'entraînement et d'organisation des opérations militaires contre les forces d'occupation française.

Il a précisé que cette bataille ou épopée de la Guerre de libération nationale, s'est déroulée à la suite des nombreuses victoires remportées par les moudjahidine de l'ALN dans la sixième région de la wilaya V historique, à Mascara, durant l'été 1957.

Ces succès avaient poussé les forces de l'armée coloniale française à lancer une vaste offensive militaire, afin de prendre le contrôle de la région, en mobilisant des milliers de soldats, appuyés par des avions de chasse, d'artillerie lourdes et de chars, en menant de larges opérations de ratissage.

M. Djaker a expliqué que la bataille avait débuté au matin du 5 septembre 1957, lorsque les forces d'occupation française encerclèrent le site de "Djebel El Menaouar" de plusieurs côtés. Les moudjahidine de l'ALN, commandés par le chahid Si Redouane, s'étaient toutefois préparés à l'affrontement, tirant profit de leur connaissance précise du relief montagneux de la région.

Au cours de cette bataille, le bataillon "Si Redouane", soutenu par le bataillon "Si Mahmoud", a multiplié les embuscades, les attaques éclairs et les déplacements rapides à travers "Djebel El Menaouar", ce qui désorienta les forces de l'armée coloniale française et fit échouer leurs plans.

Le chercheur a relevé que l'affrontement entre les deux bataillons et les forces d'occupation française s'était prolongé pendant de longues heures. L'armée coloniale procéda, durant la bataille, à d'intenses frappes et bombardements contre la région, au moyen notamment d'avions de chasse, tout en recourant à des armes incendiaires interdites, notamment le napalm.

Malgré l'intensité des bombardements, les moudjahidine des deux bataillons parvinrent à tenir leurs positions et à opposer une forte résistance aux forces d'occupation, les empêchant de progresser vers le sommet du "Djebel El

Menaouar", où étaient retranchés les combattants, a ajouté la même source.

Il a également indiqué que les moudjahidine des bataillons "Si Redouane" et "Si Mahmoud" avaient fait preuve d'une grande résistance durant cette bataille, malgré le déséquilibre des forces, compte tenu du nombre important de soldats français déployés dans la région et renforcés par un parachutage de troupes aéroportées.

La bataille s'est finalement soldée par l'échec du plan des forces coloniales, grâce au courage et à la détermination des moudjahidine, qui réussirent à briser l'encercllement et à poursuivre le combat.

Les deux bataillons parvinrent ainsi à rompre le siège et à évacuer les blessés, parmi lesquels le valeureux moudjahid Si Redouane, blessé au cours de la bataille par des bombes au napalm interdites, utilisées par l'armée d'occupation française.

L'armée coloniale française a subi, lors de cette bataille, de lourdes pertes, avec 650 soldats tués et un nombre important de blessés, outre la destruction de six appareils, dont des hélicoptères, deux avions de bombardement de type "B-50" et "Jaguar", ainsi qu'un avion de reconnaissance. Plusieurs véhicules militaires furent également endommagés.

Du côté algérien, 69 moudjahidine et dix habitants de la région sont tombés au champ d'honneur, tandis que 23 autres personnes ont été blessées, pour la plupart par des obus au napalm.

Le moudjahid Si Redouane fut évacué vers le douar "El Anatra", dans la wilaya de Mascara, mais il tomba en martyr après avoir été capturé par les forces coloniales françaises.

M. Djaker a appelé à accorder à cette importante bataille de l'histoire de la glorieuse Révolution de Novembre toute l'attention qu'elle mérite, notamment à travers la documentation de ses événements et la réalisation de films documentaires.

Il a également préconisé d'encourager les chercheurs à mener davantage de travaux scientifiques et historiques sur cet événement, tout en intensifiant les activités pédagogiques destinées à le faire connaître aux élèves des établissements scolaires et aux étudiants universitaires.

A noter que la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya de Mascara, en coordination avec le Musée de wilaya du Moudjahid, commémore, chaque année, l'anniversaire de la bataille de "Djebel El Menaouar" à travers diverses activités, notamment des expositions historiques, des conférences et la projection de films documentaires mettant en lumière cet épisode de la lutte de libération nationale.

R.C

ARCHÉOLOGIE
LANCEMENT
DE NOUVELLES
FOUILLES SUR LE
SITE
ARCHÉOLOGIQUE
"PORT DE QUIZA"
À MOSTAGANEM

Une nouvelle campagne de fouilles a débuté dans la wilaya de Mostaganem, au niveau du site archéologique phénico-romain "Port de Quiza", a indiqué la direction de la Culture et des Arts.

Le chef du service du patrimoine culturel, Laïd Bouazza, a souligné dans une déclaration à l'APS que cette campagne, prévue du 31 août au 8 septembre, est encadrée par une équipe spécialisée en archéologie de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2.

La mission scientifique, composée de chercheurs et d'étudiants universitaires de différents niveaux, travaille sous la supervision du professeur Boussaâdia Brahim à la réalisation d'un relevé archéologique exhaustif du site, en prévision du lancement de fouilles régulières et permanentes, a ajouté le responsable.

Le site de "Quiza" est considéré comme l'un des plus anciens ports fluviaux connus dans la région. Les recherches historiques indiquent que son apparition remonte à la période phénicienne.

Ce port, créé par les Phéniciens à des fins de navigation commerciale et de déplacement entre les différentes régions, avant d'être occupé par les Romains, faisait partie du royaume numide occidental, selon les mêmes sources.

Les vestiges archéologiques présents sur le site témoignent, encore aujourd'hui, des différentes formes d'activité humaine qu'a connues la région, notamment à travers des installations thermales et oléicoles, des espaces souterrains, ainsi qu'un grand nombre de citernes aménagées sous terre pour recueillir les eaux de pluie, outre de nombreuses pièces archéologiques.

La direction de la Culture et des Arts avait procédé, l'année dernière, à la mise à jour de l'inscription du site, situé sur les rives de l'oued Cheliff, à environ 8 km de son embouchure dans la mer Méditerranée, sur la liste de l'inventaire supplémentaire, dans l'attente de l'achèvement des procédures nécessaires à son inscription sur la liste du patrimoine national, a ajouté M. Bouazza.

R.C

L'IA ET LE CONTRÔLE À DISTANCE DU CERVEAU HUMAIN

ON Y EST MAIS ON L'IGNORE

(1^{er} PARTIE)

Vous perdrez votre liberté de pensée, mais ne vous inquiétez pas, vous ne vous en rendrez même pas compte.

Par Mojmir Babacek
In mondialisation.ca,
01 septembre 2026

En 2023, le commandant Cornelis van der Klaauw, de la Marine royale néerlandaise et expert en communication stratégique et en opérations d'information au Centre interarmées de guerre de l'OTAN, écrivait dans un article intitulé « Guerre cognitive » (Cognitive Warfare):

« La raison pour laquelle les attaques cognitives passent inaperçues auprès de leurs cibles est que les activités cognitives contournent l'esprit conscient et ciblent directement le subconscient d'une personne. En effet, au sein du subconscient, la cible principale est l'amygdale. ..., la nanotechnologie neuronale peut être utilisée pour acheminer des robots de taille nanométrique à proximité d'un neurone via la circulation sanguine et permettre de relier directement le cerveau humain (c'est-à-dire sans passer par nos sens) à un ordinateur, en recourant à l'intelligence artificielle dans ce processus. »

Il a conclu son étude en ces termes :

« Alors que d'autres domaines peuvent permettre de remporter des victoires tactiques et opérationnelles, le domaine humain est le seul dans lequel nous pouvons remporter une victoire totale. »

« DANS LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE »

Klaauw a rédigé son article à un moment où l'UE s'appretait à lever le voile sur les neurotechnologies permettant de contrôler à distance l'activité cérébrale humaine, et donc, semble-t-il, à la demande de celle-ci. Le 9 décembre 2023, le Parlement européen a publié un communiqué de presse indiquant qu'il était parvenu à un accord politique avec le Conseil de l'Union européenne « sur un projet de loi visant à garantir que l'IA en Europe soit sûre et respecte les droits fondamentaux et la démocratie ».

Le projet de loi visait à interdire « les systèmes d'IA qui manipulent le comportement humain afin de contourner le libre arbitre ». Selon le communiqué de presse, les députés se sont également « mis d'accord » sur des « obligations claires » concernant « les systèmes d'IA utilisés pour influencer le résultat des élections et le comportement des électeurs ». Voir ici.

En novembre 2023, 11 organisations mondiales de défense des droits de la personne ont présenté à la Commission européenne une proposition législative visant à garantir que la législation européenne sur l'intelligence artificielle n'autorise pas seulement les attaques à courte distance via des interfaces cerveau-ordinateur, mais également les atteintes aux droits fondamentaux et à la démocratie à grande distance. Ce fut d'ailleurs confirmé par Cornelis van der Klaauw lorsqu'il a évoqué la connexion directe du cerveau à un ordinateur à l'aide de nanoparticules. La neurotechnologie moderne utilise le graphène comme antenne pour amplifier l'effet des rayonnements électromagnétiques sur l'activité des neurones



dans le cerveau. Les nanoparticules de graphène, qui traversent la barrière hémato-encéphalique, sont utilisées, par exemple, pour soulager les acouphènes en émettant dans le cerveau des rayonnements électromagnétiques à la fréquence d'activité des neurones concernés.

Le 2 février 2024, ils ont reçu cette réponse :

« Nous vous remercions pour la lettre ci-dessus, à laquelle nous avons accordé toute notre attention. La réponse à votre lettre nécessite des recherches supplémentaires, qui sont actuellement en cours. Vous pouvez normalement vous attendre à recevoir une réponse dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente lettre. »

Le 12 février, la Commission européenne a écrit une nouvelle fois :

« Votre lettre du 10 novembre a été transmise à nos services et a été bien reçue. »

À peu près à la même période, le président américain de l'époque, Joe Biden, a interdit aux compagnies gazières américaines d'accepter de nouvelles commandes de gaz naturel liquéfié. Pour l'industrie européenne, cela représentait un risque sérieux de voir sa croissance s'arrêter après 2030 en raison de pénuries énergétiques, l'Union européenne ayant délibérément renoncé à l'accès au gaz naturel russe dans le cadre de ses efforts visant à sécuriser les territoires ukrainiens qui s'étaient alignés sur la Russie. Les organisations de défense des droits de la personne n'ont donc plus reçu de courriels de la Commission européenne concernant l'interdiction du contrôle à distance de l'activité cérébrale humaine. Le gouvernement américain a réussi, grâce à cette menace, à mettre un terme aux efforts européens visant à révéler l'existence de technologies permettant le contrôle à distance de l'activité cérébrale humaine, l'Union européenne étant fortement dépendante des approvisionnements américains en pétrole et en gaz naturel.

Le 13 mars 2024, le Parlement européen a adopté la résolution législative établissant des règles harmonisées en matière d'intelligence artificielle.

À la page 29, elle stipulait :

« Les techniques de manipulation basées sur l'IA peuvent être utilisées pour persuader des personnes d'adopter des comportements indésirables, ou pour les tromper en les incitant à prendre des décisions d'une manière qui sape et porte atteinte à leur autonomie, à leur prise de décision et à leur liberté de choix. Cela pourrait être facilité, par exemple, par des interfaces machine-cerveau. »

LA PENSÉE HUMAINE MANIPULÉE ET MODIFIÉE À DISTANCE

Le Parlement européen a ainsi une nouvelle fois occulté le fait que la pensée humaine peut être manipulée et modifiée à distance, confirmant une fois de plus que l'Union européenne a cédé à la pression américaine visant à ne pas révéler que les neurotechnologies modernes peuvent être utilisées pour contrôler à distance la pensée humaine et, par ce biais, même de vastes masses de population.

Dans le texte cité ci-dessus, l'UE reconnaît tacitement que l'intelligence artificielle pourrait même être utilisée pour inciter des personnes à commettre des crimes sans qu'elles en assument une réelle responsabilité. Cette possibilité a été confirmée en 2021 par le Comité international de bioéthique de l'UNESCO, qui a écrit :

« Les outils externes susceptibles d'interférer avec nos décisions peuvent remettre en question, voire contester, le libre arbitre d'un individu, et par conséquent ses responsabilités. De cette manière, les neurotechnologies pourraient affecter la liberté de pensée, de décision et d'action. Pris dans leur ensemble, ces éléments pourraient avoir un impact profond sur les systèmes judiciaires et les organisations sociales ».

En février 2026, plus de 300 employés de Google et 60 employés de la société concurrente OpenAI ont

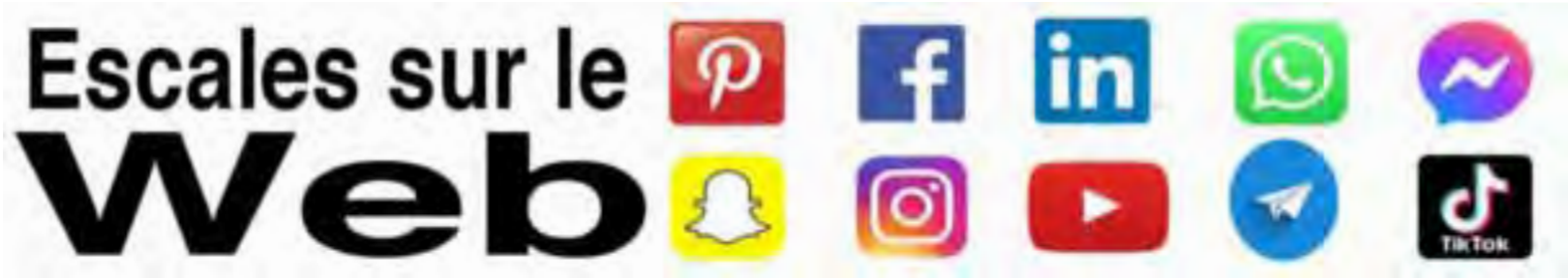
signé une lettre ouverte appelant les dirigeants de leurs entreprises à soutenir la décision d'Anthropic de garder le contrôle sur l'utilisation, par le ministère américain de la Défense, de l'intelligence artificielle qu'ils ont développée, empêchant ainsi ce dernier, entre autres, de mener une surveillance exhaustive des activités en ligne des citoyens américains.

Deux mois plus tard, le 28 avril 2026, Bloomberg a rapporté que plus de 580 chercheurs en intelligence artificielle de la société mère d'Alphabet avaient signé une lettre ouverte adressée au PDG de l'entreprise, Sundar Pichai, l'exhortant à cesser de fournir des technologies d'intelligence artificielle pour les opérations secrètes du ministère américain de la Défense.

« Nous sommes des employés de Google profondément préoccupés par les négociations en cours entre Google et le ministère américain de la Défense. En tant que spécialistes de l'IA, nous savons que ces systèmes peuvent concentrer le pouvoir et qu'ils commettent des erreurs. Nous estimons que notre proximité avec cette technologie nous impose la responsabilité de dénoncer et d'empêcher ses utilisations les plus contraires à l'éthique et les plus dangereuses. C'est pourquoi nous vous demandons de refuser de mettre notre IA à disposition pour des tâches classifiées. Nous voulons que l'IA profite à l'humanité ; nous ne voulons pas qu'elle soit utilisée de manière inhumaine ou extrêmement néfaste. Cela inclut les armes autonomes létales et la surveillance de masse, mais va bien au-delà. Actuellement, le seul moyen de garantir que Google ne soit pas associé à de tels préjudices est de refuser toute tâche classifiée. Sinon, de telles utilisations pourraient avoir lieu à notre insu et sans que nous ayons le pouvoir de les empêcher », a souligné le chercheur.

M.B (À SUIVRE...)

F
E
N
R
E
T
N
I



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouquelmim

IL NOUS A QUITTÉS LE 31 AOÛT 1980

Dahmane El Harrachi a été et demeurera un artiste mythique. Un véritable phénomène de société. Une légende. Sa voix, ses musiques et ses textes poétiques sont uniques en leurs genres. Il a réussi à se frayer un chemin artistique qui ne ressemble à aucun autre. Tout en modernisant à sa manière le style chaâbi, Dahmane El Harrachi a révolutionné la thématique des poèmes chantés. Il a rompu avec les sujets traditionnellement en vogue dans ce style. Tout en y apportant sa propre touche dans la manière d'appréhender les sujets. Donc il ne s'agit pas seulement d'une mue dans la structure des poèmes chantés mais aussi et surtout dans les sujets appréhendés. Dahmane El Harrachi nous a quittés le 31 août à Ain Benian après avoir révolutionné la chanson algérienne et apporté une touche indélébile à la musique et à la poésie chantée en Algérie. Il n'avait que 54 ans. Au bout d'une carrière foisonnante et prolifique, Dahmane El Harrachi a réussi à devenir l'un des maîtres incontestés de la chanson chaâbi et son nom luira pour toujours aux côtés des étoiles El Hadj Mhamed El Anka, Amar Ez-zahí, El Hachemi Guerouabi et Boudjemâa El Ankis. Originaire de la wilaya de Khenechla, Dahmane El Harrachi a toutefois grandi et vécu à Alger. Son penchant pour la musique se révéla alors qu'il était encore très jeune. Le premier instrument de musique pour lequel il s'était épris était le banjo, pièce maîtresse dans tout orchestre de chaâbi. C'est un instrument indispensable. Il était encore mineur quand il a commencé à chanter inlassablement et passionnément. Dans les années 40, il se fit bras droit de pas mal de chanteurs de l'époque dont Hadj Menouar, M'Hamed Bourahla, El Baouni, Abdelkader Ouchala et même le



célébrissime Cheikh El Hasnaoui. La première fois que Dahmane El Harrachi fit son apparition sur scène à côté de Cheikh El Hasnaoui, c'était en 1952 au Café des Artistes, rue de Charonne à Paris. Quand il a commencé à se produire avec ses propres chansons, le public est vite emballé. Il est tombé sous le charme de ce nouveau mode du chaâbi qu'il a accommodé à sa manière, avec des innovations géniales qui en font quasiment un nouveau genre musical. L'innovation est double. Elle porte aussi bien sur le mode musical que sur la poésie. Il a réussi à toucher du doigt toutes les préoccupations de la société algérienne de l'époque et plus particulièrement les déboires des Algériens qui vivaient en France et dont la souffrance intérieure

était indicible. Cette thématique centrale est parfaitement synthétisée dans sa chanson culte «Ya rahah». Cette dernière a bercé des générations entières d'Algériens et a même fait le tour du monde grâce à des versions modernisées sous formes de reprises. Dès le début de sa carrière artistique, au milieu des années 50, Dahmane El Harrachi parvient à réaliser des chansons magnifiques tant sur le plan musical et poétique que sur le plan vocal. Car, la voix rauque et unique de Dahmane El Harrachi est pour beaucoup dans sa réussite flamboyante. Quel est ce mélomane qui ne s'émerveillera pas devant les notes ensorcelantes de la chanson « Behdja bidha ma thoul » ou encore «Ki-fach nensa biled el khir», «Ya el-hedjla», «Khebbi sarek ya

Ighafel», «Newsik yalghafel». Le fait d'avoir rompu avec les longues qasidates du chaâbi, et opté pour un mode de chant plutôt populaire a permis à Dahmane El Harrachi de ratisser large et de toucher toutes les couches de la société. Sur le plan poétique, Dahmane El Harrachi s'est beaucoup approché des préoccupations directes de la société. Il a réussi à concilier merveilleusement la beauté poétique et le langage populaire. Chose très difficile à faire sans prendre le risque de tomber dans la banalité et le simplisme. Bien que Dahmane El Harrachi a employé le langage du peuple, ses poèmes ne sont pas pour autant dépourvus de succulents envolées lyriques et de métaphores élaborées. Sa voix rocailleuse lui servant de support précieux, Dahmane El Harrachi a réussi à épater pendant longtemps et jusqu'à aujourd'hui une infinité de fans et d'inconditionnels. La richesse thématique de son oeuvre est phénoménale. Il a chanté sur tous les thèmes imaginables comme l'amitié et la trahison en amitié, la nostalgie, les déceptions sous toutes leurs formes, la méfiance, le pays natal et la dureté de l'avoir quitté, sa ville natale, la famille, l'amour et ses affections, la vie et ses supplices, la malhonnêteté, l'hypocrisie, l'ingratitude et la mauvaise foi. Il avait une capacité incroyable à fragmenter la vie en une infinité de sujets qui ont tous leur importance et leur poids dans la vie. La cruelle mort l'attendait subrepticement au détour d'une route traitresse de Ain Benian, un certain 31 août 1980

Par Aomar MOHELLEBI

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 1er septembre 2026

POURQUOI LE CIEL EST BLEU ET LES NUAGES BLANCS ?

De nuit, le ciel est noir. De jour, il est bleu. C'est le cas uniquement sur la planète Terre, dont l'atmosphère, aux propriétés optiques particulières, diffuse la lumière solaire principalement dans le bleu. Sur la Lune, le ciel est noir : ainsi, quelle que soit l'heure, on distingue très bien la Terre, le Soleil et les autres astres. Depuis notre planète, la vue est différente. Le ciel est bleu, ou blanc s'il y a des nuages, voire gris si l'orage n'est pas loin. Ces couleurs sont simplement dues à la présence de notre atmosphère, dont les molécules absorbent certaines longueurs d'onde du rayonnement solaire.

RAYLEIGH POUR LE BLEU DU CIEL
Chaque particule dans l'atmosphère est un obstacle pour le rayonnement solaire : la lumière est diffusée dans toutes les directions. Il existe deux mécanismes de diffusion : l'un est issu de la nature ondulatoire du rayonnement solaire, l'autre à la réfraction des rayons, liée à l'optique géométrique. Si le ciel est bleu c'est en raison de la dif-



fusion de Rayleigh. Elle caractérise la diffusion de la lumière par les particules dont le rayon est très petit par rapport à la longueur d'onde du rayonnement solaire. L'intensité diffusée est, d'après Rayleigh, inversement proportionnelle à la longueur d'onde (d'un facteur à la puissance quatre). Plus le

rayonnement est de petite longueur d'onde, plus il est diffusé. Ainsi, comme la lumière incidente est blanche, le bleu (d'une longueur d'onde de 400 nm) sera beaucoup plus diffusé dans l'atmosphère que le rouge (d'une longueur d'onde de 800 nm).

MIE POUR LE BLANC DES NUAGES
Les molécules suffisamment petites pour permettre le mécanisme de Rayleigh sont les molécules de l'air. Majoritaires dans l'atmosphère, c'est donc à elles que l'on doit la dominance du bleu dans le ciel. Toutefois, en présence de gouttes d'eau ou d'aérosols, la diffusion de Rayleigh n'est plus valide. Dans ce cas, c'est la diffusion de Mie qui est valide. Celle-ci prouve que pour ces dimensions de molécules, la lumière diffusée conserve les caractéristiques spectrales de la lumière incidente. C'est la raison pour laquelle les nuages sont blancs.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 2 septembre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:32	12:52	16:36	19:40	21:07

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

8 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

8 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations, durant la période allant du 26 août au 1er septembre 2026.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 août au 1er septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », indique mercredi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

42 narcotrafiquants arrêtés et d'importantes saisies opérées

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « des détachements de l'ANP en coordination avec les services des Douanes ont récupéré dans le Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar, 1 mitrailleuse lourde, 7 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, des munitions et d'autres effets dissimulés au niveau de la bande frontalière sud », ajoute le bilan. Dans le même contexte, « d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations ».



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les

différents services de sécurité, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2.16 kilogrammes de cocaïne et 50.765

comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires ».

Émigration clandestine: 210 individus secourus et 388 immigrants arrêtés

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, « des détachements de l'ANP ont arrêté 353 individus et saisi 28 véhicules, 302 groupes électrogènes, 180 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». « De même, 8 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 8 fusils de chasse, 8.129 litres de carburants et 32 quintaux de tabacs, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ».

Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 210 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 388 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

RA

BELARIBI À JIJEL

SUIVI DE LA RÉHABILITATION DES HABITATIONS ET INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, s'est rendu, mercredi, dans la wilaya de Jijel pour suivre sur le terrain la mise en œuvre des mesures de prise en charge des conséquences des incendies ayant touché certaines wilayas, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des habitations et des équipements scolaires endommagés, indique un communiqué du ministère.

Cette visite intervient après le parachèvement des différentes mesures et dispositions nécessaires au niveau du ministère, conformément aux orientations du ministre données, lundi dernier, lors d'une réunion de coordination consacrée

à l'évaluation du degré de mise en œuvre des mesures adoptées pour la prise en charge des dégâts et des sinistrés des incendies. Lors de la visite, M. Belaribi s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des habitations et des équipements scolaires endommagés, et a supervisé les dernières retouches en prévision de l'opération de remise des indemnités aux sinistrés.

Le ministre a, en outre, rencontré un groupe d'experts de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), pour s'enquérir de l'état d'avancement des opérations de constat des bâtiments endommagés et des efforts déployés pour déterminer les interventions nécessaires à leur réhabilitation.

Au cours de cette rencontre, M. Belaribi a écouté les propositions des experts concernant le traitement de la situation des bâtiments endommagés, insistant sur la nécessité d'assurer une prise en charge immédiate des points soulevés et de respecter les délais fixés pour la réalisation des différentes opérations.

Pour rappel, le ministre avait donné, lors de la réunion de coordination qu'il avait présidée lundi dernier, des instructions à l'effet de mobiliser, dans un délai maximum de 72 heures, les ingénieurs de l'Organisme national de contrôle

technique de la construction (CTC) des autres wilayas, pour les mettre à la disposition des wilayas sinistrées, afin de renforcer les opérations de constat et de

suiwi technique sur le terrain.

Il avait aussi chargé les directeurs de l'habitat au niveau des wilayas concernées d'établir des décisions portant octroi d'aides financières au profit des familles sinistrées, tandis que la Banque nationale de l'habitat (BNH) a été chargée de procéder à l'octroi de ces aides financières, conformément aux procédures légales en vigueur. Les instructions prévoient, aussi, de mettre les ressources humaines nécessaires à la disposition des directeurs de l'habitat et des directeurs des équipements publics afin d'entamer les opérations de nettoyage et de réhabilitation des habitations et des équipements publics endommagés.

RA

IMPORTATION

UN AUDIT NUMÉRIQUE RÉVÈLE DES LOCALISATIONS GÉOGRAPHIQUES IDENTIQUES ET MÈNE À DES SOCIÉTÉS FICTIVES

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé avoir relevé des indices et des cas suspects dans les dossiers des Programmes prévisionnels d'importation (PPI), au titre du second semestre de 2026, notamment la déclaration par plusieurs opérateurs économiques des mêmes localisations géographiques pour leurs unités de production, ainsi que le recensement de cas de sociétés dont l'existence effective n'a pas été constatée sur le terrain.

Les opérations d'analyse et de recoupement des données déclarées via la plateforme numérique dédiée aux Programmes prévisionnels d'importation, dotée d'une fonctionnalité d'intelligence artificielle, ont révélé que 581 opérateurs économiques avaient indiqué la même localisation géographique pour leurs unités de production à l'aide du système de géolocalisation GPS, indique mercredi un communiqué du ministère.

L'opération de recoupement a également révélé des cas où les localisations indiquées pour des unités de production se situaient à l'intérieur de zones résidentielles et d'immeubles, ce qui a nécessité de vé-

rifier la compatibilité de ces localisations avec la nature de l'activité de production déclarée et les quantités de matières premières demandées, ajoute la même source.

Le ministère a aussi relevé d'autres cas où des adresses géographiques ont été localisées à l'intérieur de sièges ou d'unités de production relevant d'autres sociétés, sans qu'aucun lien juridique entre ces sociétés et les opérateurs concernés n'apparaisse dans les données déclarées, que ce soit sous la forme de filiales ou de sociétés qui leur sont rattachées.

Dans ce cadre, le ministère a indiqué qu'un cas remarquable consiste en le fait que 47 opérateurs économiques ayant déclaré la même localisation géographique au sein d'une cité résidentielle, au niveau de l'un des immeubles du quartier AADL, dans la commune d'Ouled Fayet (Alger), affirmant que ce cas a été inscrit parmi les opérations de vérification, compte tenu de la multiplicité des opérateurs enregistrés sur la même adresse.

Le ministère a, en outre, fait savoir que les résultats des opérations de contrôle et des enquêtes de

terrain menées à ce jour ont permis d'établir l'existence de sociétés fictives parmi certains des cas ayant fait l'objet de vérifications sur le terrain. Par ailleurs, les opérations d'audit et d'enquête se poursuivent concernant les autres cas ayant fait apparaître des indicateurs nécessitant des vérifications supplémentaires.

Le ministère a affirmé que les opérations de vérification se poursuivent, y compris à l'égard de certaines sociétés ayant obtenu le visa du programme prévisionnel d'importation pour le second semestre de l'année 2026, afin de s'assurer de l'exactitude des données et des documents fournis, ainsi que de leur conformité avec la situation réelle des opérateurs économiques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du contrôle numérique et sur le terrain, de la consolidation de la précision et de la fiabilité des données déclarées, en sus de la garantie que les programmes prévisionnels d'importation visés correspondent à la réalité économique et productive effective des opérateurs.

RA